

Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne

EAU POTABLE

RAPPORT D'ACTIVITES 2019



SOMMAIRE

<i>Le syndicat</i>	<i>p3</i>
<i>Faits marquants 2019</i>	<i>p9</i>
<i>Patrimoine</i>	<i>p14</i>
<i>Qualité de l'eau</i>	<i>p35</i>
<i>Protection et préservation des ressources</i>	<i>p38</i>
<i>Actions de sensibilisation et de communication</i>	<i>p42</i>
<i>Données financières</i>	<i>p45</i>
<i>Fuites après compteurs</i>	<i>p 51</i>
<i>Protection incendie</i>	<i>p52</i>
<i>Annexe : compte administratif approuvé par le comité syndical</i>	<i>p54</i>

LE SYNDICAT



Données/chiffres clés 2019

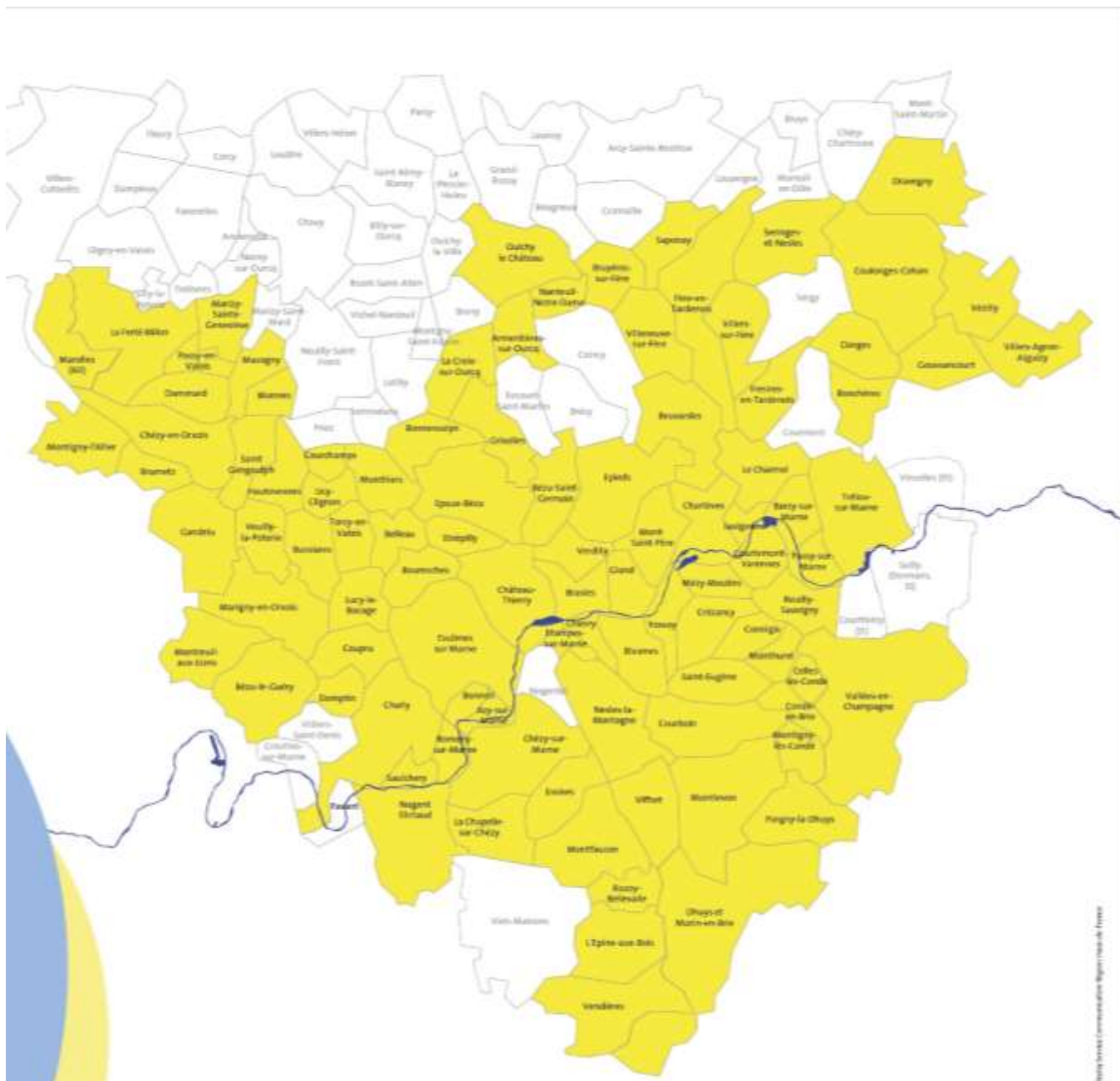
➤ 65 293 habitants desservis	➤ 29 329 abonnés
➤ 69 réservoirs d'une capacité de 29 680 m ³	➤ 1 228.44 km de réseau (hors branchements)
➤ 27 ressources d'eaux souterraines	➤ 3 983 896 m ³ d'eau vendus
➤ 1 ressource d'eau de surface	

Tableau des indicateurs de service (selon le décret n°2007-675 du 02 mai 2007)

INDICATEURS DESCRIPTIFS DU SERVICE	2018	2019
Estimation du nombre d'habitants desservis	62 454	65 293
Prix T.T.C du service pour 120 m ³ (toutes redevances et taxes comprises)	3.09€ TTC m ³ - 01/01/18 2.94€ TTC m ³ - 01/01/19	2.94€ TTC m ³ - 01/01/19 2.94€ TTC m ³ - 01/01/20
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	1 Jour	1 Jour
INDICATEURS DE PERFORMANCE	2018	2019
Taux de conformité bactériologique	98.90 %	100.00 %
Taux de conformité physico-chimique	100.00 %	100.00 %
Indice de connaissance et de gestion du réseau AEP	110/120	110/120
Rendement du réseau AEP	82.80 %	84.30 %
Indice linéaire des volumes non comptés	2.08 m ³ /j/km	1.74 m ³ /j/km
Indice linéaire de perte en réseau	1.96 m ³ /j/km	1.68 m ³ /j/km
Taux moyen de renouvellement du réseau AEP	0.97 %	1.04 %
Indice d'avancement de la protection de la ressource	68.1 %	72.3 %
Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	2 357.59 €	2 451.29 €
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	3.82 u/1000 abonnés	6.31 u/1000 abonnés
Délai maximal d'ouverture de branchement pour le nouvel abonné défini par le service	1 jour	1 jour
Taux de respect du délai maximum d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %	100 %
Taux d'impayé sur les factures d'eau de l'année précédente	0.92 %	1.98 %
Taux de réclamation écrite	0.64 u/1000 abonnés	1.94 u/1000 abonnés
Durée d'extinction de la dette	1.63 années	1.50 années

Le Territoire

Le territoire d'intervention de l'USESA s'étend sur l'arrondissement de Château-Thierry, de Soissons (pour la commune d'Oulchy-le-Château) et dans l'Oise (commune de Marolles).



Mairie de Soissons - Communauté Régionale de l'Est

Le mode de gestion du service d'eau

Le service d'eau potable est exploité en affermage. L'USESA a confié l'exploitation du service d'eau potable à la Société Véolia Eau.

Le contrat actuel a été signé le 27 février 2013 avec effet au 1er mars 2013.

La durée du contrat est de 15 ans soit jusqu'au 1er mars 2028.

Les points d'accueil

- **Bureaux d'accueil de l'USESA**

USESA	
4 bis avenue Gustave Eiffel – 02400 CHATEAU-THIERRY	
Horaires d'accueil du Public : 09h/12h et 13h30/17h	
Tél. 03.23.71.02.80	contact.eau@usesa.fr
Site internet : www.usesa.fr	

- **Bureaux d'accueil de la société Véolia Eau**

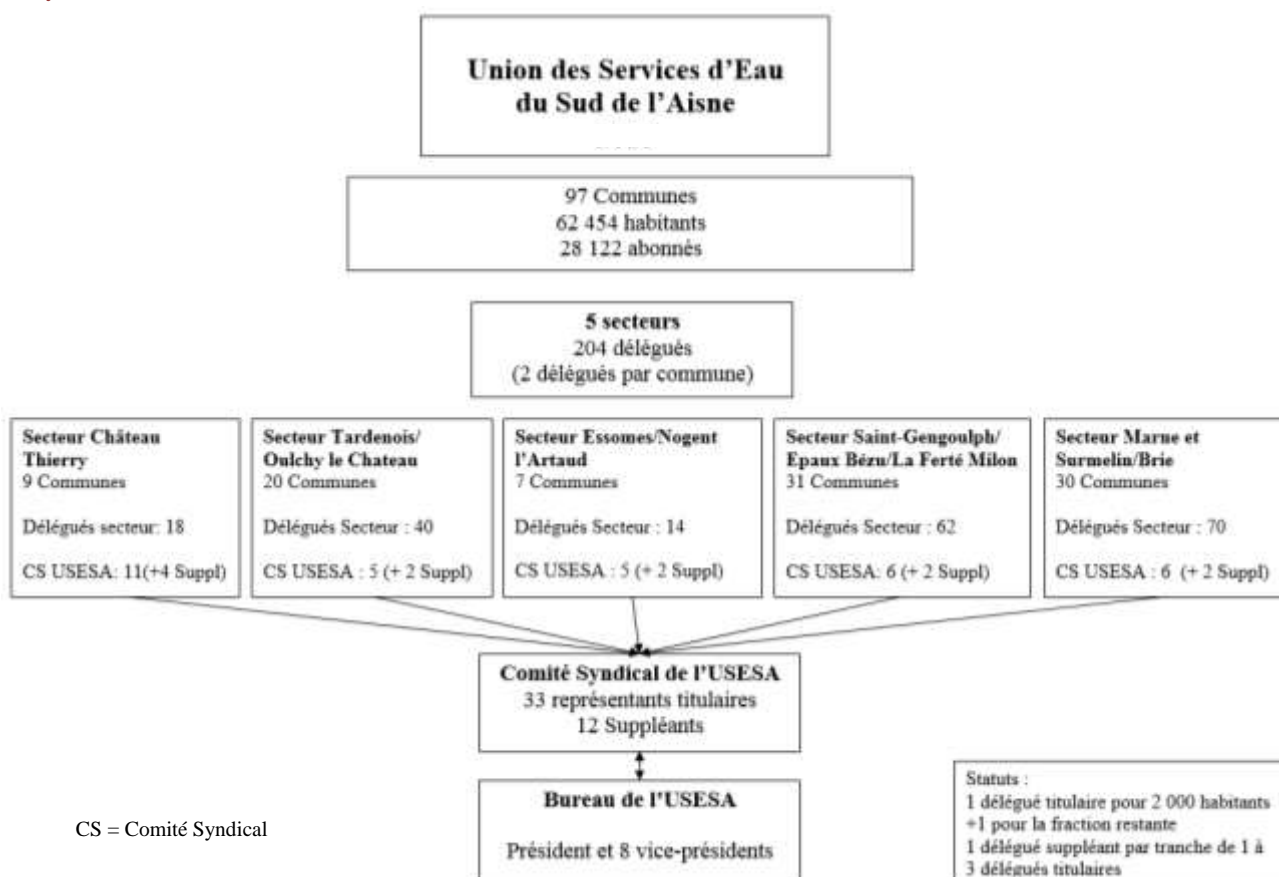
VEOLIA EAU	
Rue Gustave Eiffel – 02400 CHATEAU-THIERRY	
Horaires d'accueil du public : 8h/12h - 13h30/17h30	
Service d'astreinte : 09.69.36.72.61 (7 jours sur 7 – 24h/24)	
Site internet : www.veoliaeau.fr	

L'organisation du service

L'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne est un syndicat intercommunal à vocation unique en eau potable.

Ses compétences recouvrent la production, la protection des ouvrages de prélèvement, le traitement, le transfert, le stockage et la distribution de l'eau potable.

Les instances



** Les secteurs : au nombre de 5*

Les réunions de secteurs ont eu lieu aux dates suivantes : 04 novembre pour le secteur Château-Thierry, 05 novembre pour le secteur Saint-Gengoulph/ Epaux-Bézu/La Ferté Milon, 06 novembre pour le secteur Essômes/Nogent l'Artaud, 07 novembre pour le secteur Marne et Sarmelin/Brie et 08 novembre pour le secteur Tardenois/Oulchy le Château.

L'ordre du jour était le suivant :

- Présentation du rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable,
- Présentation du rapport d'activités de l'USESSE 2018,
- Future organisation de l'USESSE avec l'application de la Loi Notre au 01 janvier 2020
- Présentation du rapport d'observations définitives de la Cour de Régionale des Comptes
- Echange avec les communes sur les travaux programmés sur le secteur et les projets communaux
- Questions diverses

** Le bureau et les commissions*

Les 8 vice-présidents forment, avec le président, le bureau.

Les membres du bureau se réunissent environ 15 jours avant chaque comité syndical.

Ils ont chacun en charge une commission.

- Président, Marcel Chatelain – Commission appel d'offre, Délégation de Service Public
 - 1^{er} vice-président, Hugues Dazard, - Commission finances
 - 2^{ème} vice-président, Claude Jacquin - Commission patrimoine, études prospectives, recherches en eau, diagnostics
 - 3^{ème} vice-président, Maguy Tétard - Commission communication, comité d'usagers, coopération décentralisée, solidarité eau
 - 4^{ème} vice-président, Gilbert Coppeaux - Commission travaux
 - 5^{ème} vice-président, Jacques Gebka - Commission travaux
 - 6^{ème} vice-président, Chantal Bonneau - Commission défense incendie
 - 7^{ème} vice-président, Nelly Triconnet - Commission protection de la ressource en eau
 - 8^{ème} vice-président, Hervé Pétel - Commission suivi du contrat de Délégation de Service Public
- En 2019, 9 réunions du bureau ont eu lieu les 29 janvier, 12 mars, 23 avril, 21 mai, 07 juillet, 18 septembre, 15 octobre, 12 novembre et 12 décembre.

Les commissions qui se sont tenues en 2019 sont les suivantes :

- commission d'examen des offres : réunions les 25 février, 26 mars, 8 juillet, 19 septembre, 28 octobre, 25 novembre et 13 décembre
- commission finances : réunion le 04 mars
- commission travaux : réunion le 04 octobre
- commission défense incendie : réunion le 28 février
- commission délégation de service public : réunion le 11 décembre
- commission suivi du contrat de délégation de service public (DSP) : réunions les 05 avril, 19 juin et 27 novembre
- commission protection de la ressource en eau : réunions le 02 avril le 28 novembre
- commission de suivi financier du contrat de DSP : réunion le 17 juin et visites les 06 mai et 17 juillet chez Véolia

** Le Comité Syndical*

Le Comité Syndical regroupe 33 représentants titulaires et 12 suppléants.

En 2019, les 9 réunions du comité syndical ont eu lieu les 26 février (70% de présence des membres votants), 26 mars (64%), 07 mai (73%), 04 juin (61%), 09 juillet (85%), 24 septembre (61%), 29 octobre (57%), 26 novembre (73%) et 17 décembre (61%).

Les comptes rendus et les délibérations sont disponibles sur le site de l'USESSE www.usesse.fr.

La composition du Comité Syndical est la suivante :

<u>Secteur du Tardenois/Oulchy-le-Château</u>	
Marcel CHATELAIN	Président
Jean-Claude CONVERSAT	Titulaire
Luc DUSSAUSOY	Titulaire
Gérard BETHGNIES	Titulaire
Michel MATHIS	Titulaire
Thierry AGRON	Suppléant
Gérard LEQUEUX	Suppléant

<u>Secteur de Saint-Gengoulph/ Epaux-Bézu/La Ferté-Milon</u>	
Hugues DAZARD	Vice-Président
Jacques GEBKA	Vice-Président
Jean-Luc PILLIERE	Titulaire
Patricia PLANSON	Titulaire
Henri GODEAU	Titulaire
Gilbert MARINEL	Titulaire
André DELAHAYE	Suppléant
Dominique FREX	Suppléant

<u>Secteur de Marne et Surmelin/Brie</u>	
Claude JACQUIN	Vice-Président
Hervé PETEL	Vice-Président
Nelly TRICONNET	Vice-Présidente
Didier BANDRY	Titulaire
Daniel GIRARDIN	Titulaire
Yves TRABUC	Titulaire
Richard PICALET	Suppléant
Jean-Pierre MARTINET	Suppléant

<u>Secteur de Château-Thierry</u>	
Maguy TETARD	Vice-Présidente
Chantal BONNEAU	Vice-Présidente
Pierre SIMON	Titulaire
Jean-Luc MAGNIER	Titulaire
Alain FOSSET	Titulaire
Nicole FARGETTE	Titulaire
Alain LAUWERYNS	Titulaire
Robert STANISLAWSKI	Titulaire
Eric MORELLON	Titulaire
Jacques COTTEZ	Titulaire
Pierre-André JACQUET	Titulaire
Jacques KRABAL	Suppléant
Martine SIMON	Suppléante
François MARQUIGNY	Suppléant
Murielle PHILIPPON	Suppléante

<u>Secteur d'Essômes-sur-Marne/Nogent- l'Artaud</u>	
Gilbert COPPEAUX	Vice-Président
Jean-Claude BERAUX	Titulaire
Pascal FREUDENREICH	Titulaire
Jean-Pierre LANTOINE	Titulaire
Gilles BOUVRY	Titulaire
Claude PAUDIERE	Suppléant
Jeanine VAN LANDEGHEM	Suppléante

** La Commission Consultative des Services Publics Locaux*

La réunion de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) a eu lieu le 05 décembre 2019.

L'ordre du jour était le suivant :

- Présentation du Rapport Annuel 2018 du délégataire,
- Présentation du Rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable et du rapport d'activité 2019 de l'USES A,
- Présentation du rapport de la Chambre Régionale des Comptes,
- Questions diverses.

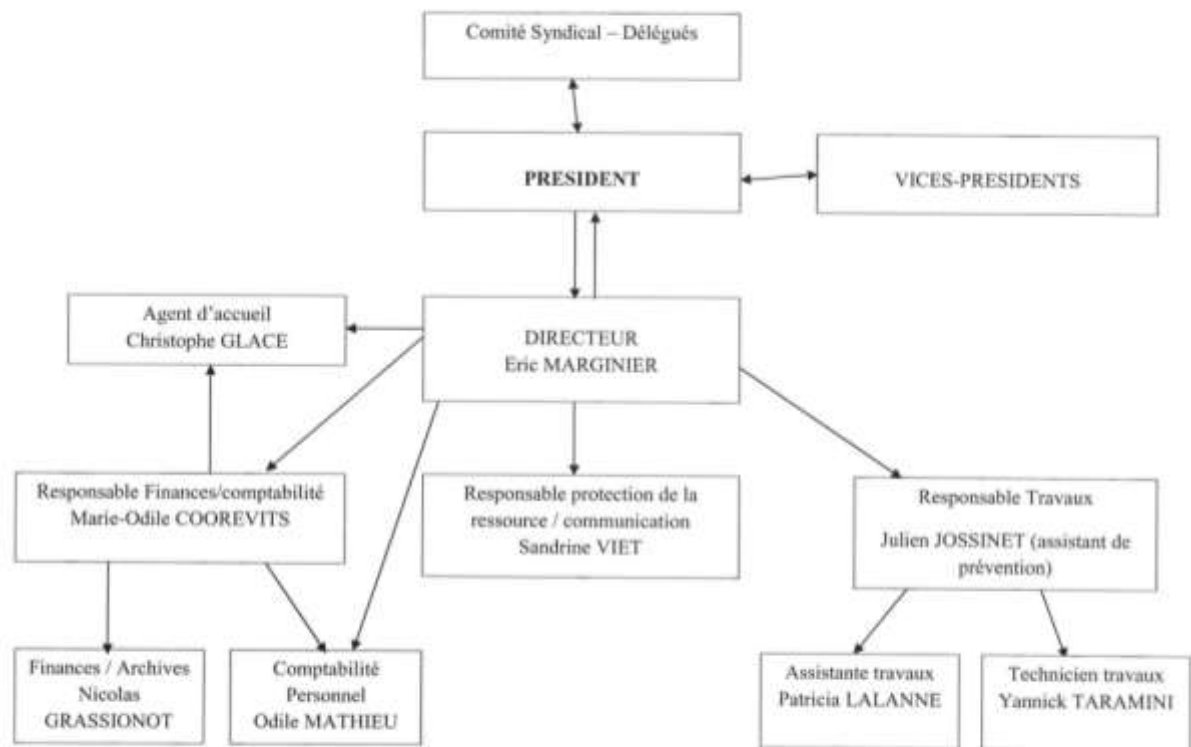
Le personnel

En 2019, l'effectif de l'USES A compte 10 agents pour 9.14 Equivalents Temps Plein.

Direction	1
Administration générale	2
Service financier	3
Service technique	3
Environnement – communication	1

Répartition par catégorie	Répartition par sexe
	Femmes : 5
Catégorie A : 3	
Catégorie B : 2	
Catégorie C : 5	Hommes : 5

ORGANIGRAMME



Perspectives 2020

↳ **Changement de statuts**

Suivant les dispositions induites par la loi NOTRe portant nouvelle organisation territoriale de la République, la compétence « Eau » va être transférée au 1^{er} janvier 2020 aux communautés d'agglomération ainsi qu'aux communautés de communes dans le cas où la minorité de blocage ne s'est pas exprimée contre le transfert par délibération d'au moins 25% des communes membres représentant 20% de la population de l'EPCI. Il conviendra donc d'adapter les statuts de l'USESA qui prendra la forme d'un syndicat mixte fermé.

↳ **Extension du périmètre de l'USESA**

De nouvelles communes faisant partie du territoire de La Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry vont intégrer l'USESA.

FAITS MARQUANTS 2019



Données/chiffres clés 2019

- ↪ Adhésion de la commune de Charly sur Marne comprenant 2 680 habitants et 1 261 abonnés
- ↪ Signature avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie d'un Contrat Territorial Eau et Climat
- ↪ Arrêt des captages de Courtemont-Varennnes pour cause de présence de fer et de manganèse et réception de la bâche de Jaulgonne
- ↪ Fin des chantiers de renouvellement de canalisation à Vallées en Champagne et Courtemont-Varennnes
- ↪ Démarrage des travaux de réhabilitation des captages C2 et P11 de Chézy sur Marne
- ↪ Etude pour un nouveau schéma directeur de l'USESA
- ↪ Signature de 2 avenants au contrat de DSP pour l'intégration des communes de Montigny l'Allier et de Brumetz d'une part ainsi que de Rocourt Saint Martin d'autre part
- ↪ Etude de l'interconnexion Château-Thierry/Saint Gengoulph/Villers-Cotterêts

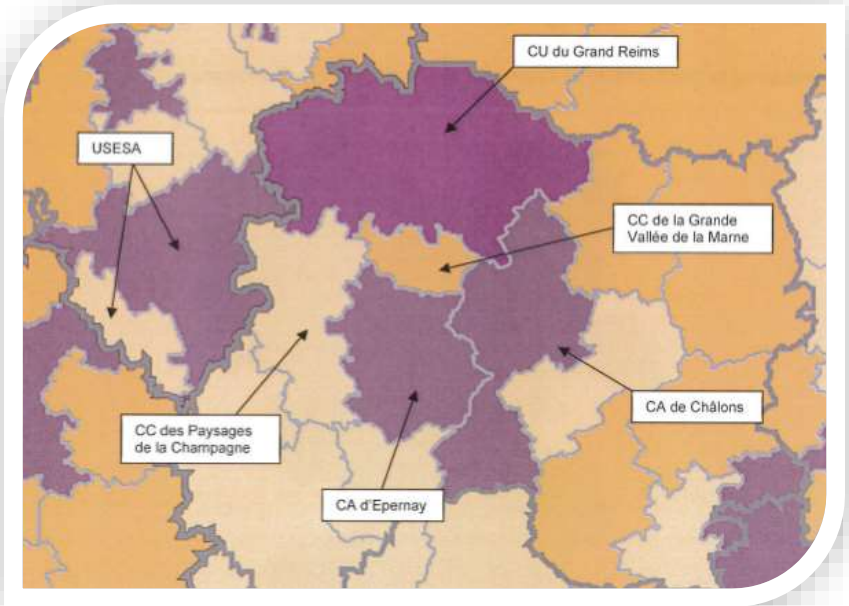
Adhésion d'une nouvelle commune : Charly sur Marne

La commune de Charly sur Marne a rejoint l'USESA. La commune compte 2 680 habitants. Elle est approvisionnée par le captage situé sur la commune de Saulchery. Une usine de Traitement des pesticides au charbon actif est en place sur la commune de Charly sur Marne afin de traiter les eaux provenant du captage de Saulchery. Deux réservoirs sont également utilisés pour la distribution de l'eau à partir de l'usine de traitement.



Signature d'un Contrat Territorial Eau et Climat avec l'Agence de l'Eau

L'USESA a signé un Contrat Territorial Eau et Climat (CTEC) avec plusieurs intercommunalités et syndicats de la Marne et l'AESN. Ce contrat porte sur la mise en place d'actions en faveur de la qualité de l'eau et de sa quantité. Ces actions s'inscrivent dans les conclusions des assises de l'eau, à savoir la protection des captages d'eau potable, la sécurisation de la ressource et la lutte contre les fuites dans les réseaux.



Arrêt des captages de Courtemont-Varennnes

Suite à la présence de fer et de manganèse dans l'eau des captages de Courtemont-Varennnes, ceux-ci ont été arrêtés. Le fer et le manganèse provenaient de la roche mère, présente sur le site. Cette eau présentait des désagréments pour les abonnés dont notamment la présence de particules et d'une couleur marron. Des solutions ont été explorées afin de conserver les captages mais cela nécessitait, entre autre, l'installation d'une usine de traitement. Une bache de reprise a été construite à Jaulgonne afin de pouvoir acheminer l'eau de la prise d'eau en Marne. Cette bache a été réceptionnée en 2019.



Renouvellement de canalisations

Deux chantiers importants de renouvellement de canalisations ont été réalisés en 2019. Ces deux opérations ont été réalisées dans le cadre des appels à projet de l'AESN sur les plans d'actions réseaux d'eau potable/lutte contre les fuites subventionnés à 50%.

↳ Renouvellement d'une canalisation en PVC collé de 6840 ml par une canalisation en fonte sur un tracé de 8070 ml. Le chantier se situe sur les communes de Montigny les Condé et Vallées en Champagne. Cette opération a eu un coût de 850 000€ HT.



↳ Renouvellement d'une canalisation en fonte de 4 600 ml d'un diamètre de 150 par une canalisation en fonte d'un diamètre de 200. Le chantier se situe sur les communes de Courtemont-Varennes et Reully-Sauvigny. Cette opération a eu un coût de 950 000€ HT.



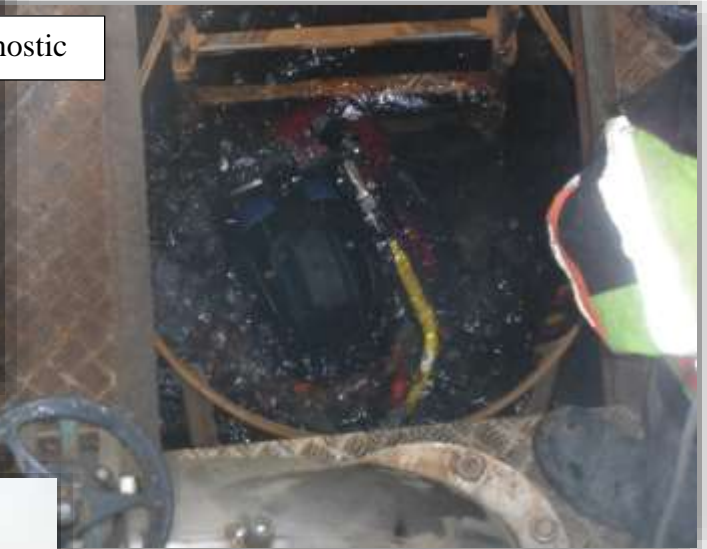
En 2019, près de 12 km de canalisations ont été renouvelés sur l'ensemble du territoire représentant un taux de 0.97% de renouvellement.

Démarrage des travaux de réhabilitation des captages C2 et P11 de Chézy sur Marne

En 2017/2018, un diagnostic des captages C1, C2 et P11 situés à Chézy sur Marne a été réalisé suite à la baisse de productivité de ces captages. Ce diagnostic, nécessitant l'arrêt de captages, n'a été possible que grâce à la mise en route de l'usine de traitement d'eau potable après prise d'eau en Marne qui permettait d'apporter une quantité d'eau suffisante pour la consommation des abonnés. En effet, avant cette mise en route, l'arrêt d'un seul des trois captages était impossible du fait de l'approvisionnement en eau qui s'effectuait à flux tendu entre production et distribution. Les conclusions de ce diagnostic ont conduit au lancement d'un marché de travaux sur les puits C2 et P11 comprenant des interventions de réhabilitation et de nettoyage. Ces travaux ont débuté par le captage C2 en 2019 et ont nécessité l'arrêt et le démontage complet du puits ainsi que des autorisations demandées à Voie Navigable de France pour le rejet des eaux dans la Marne.



Diagnostic



Travaux



Etude pour la réalisation du schéma directeur du système d'alimentation en eau potable

Cette étude, démarrée en 2018 s'est poursuivie en 2019. L'objectif de l'étude est de réaliser le diagnostic du fonctionnement du réseau d'alimentation en eau potable, afin de définir les aménagements nécessaires permettant de garantir une distribution de l'eau en situations actuelle et future. Le précédent schéma directeur datait de 2009 et nécessitait d'être reconduit après 10 ans.

Etude de l'interconnexion Château-Thierry / Saint Gengoulph / Villers-Cotterêts

Cette étude porte sur l'alimentation en eau potable des communes de la Ferté Milon, Marolles et Villers Cotterêts à l'aide de l'eau provenant de la prise d'eau en Marne et des ressources de Torcy en Valois, Licy-Clignon et Monthiers. L'objectif est de pouvoir apporter un secours à ces trois communes ainsi qu'à toutes celles situées sur l'itinéraire. Cette opération concerne un linéaire de 24 km et comporte des extensions, des renforcements et des renouvellements de réseaux nécessaires à la sécurisation des territoires concernés ;

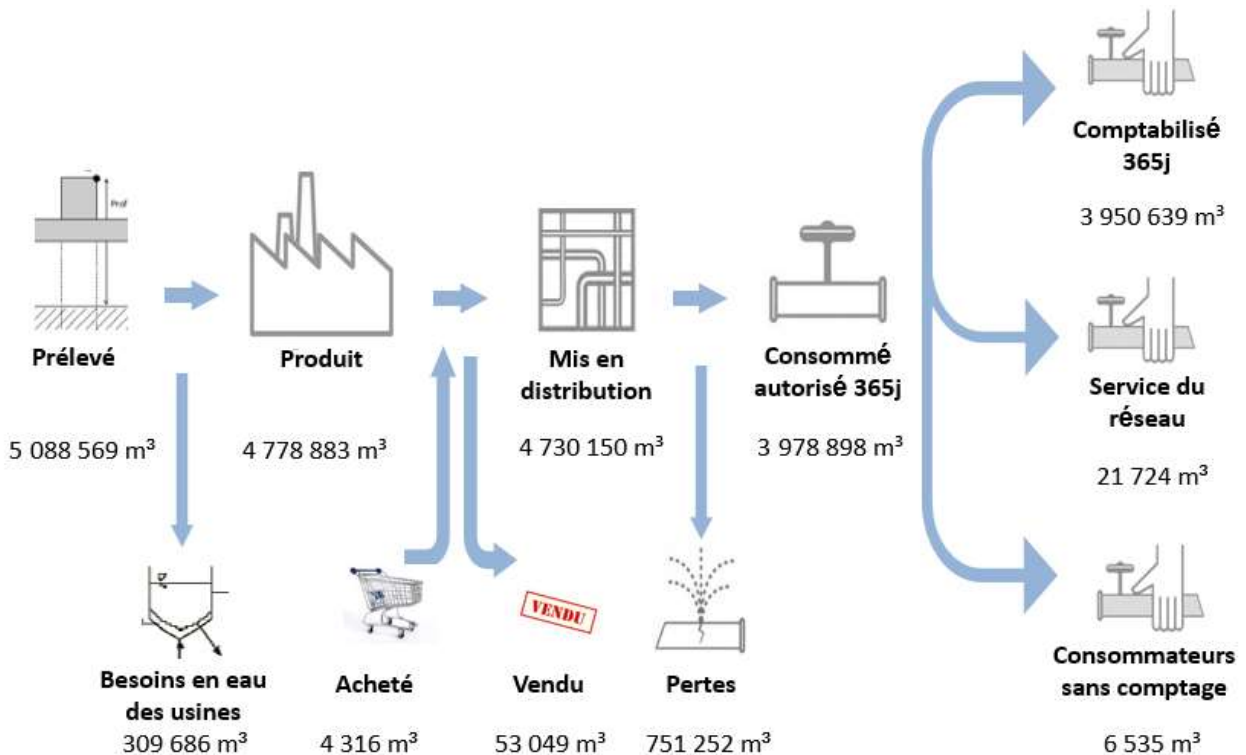
PATRIMOINE



Données/chiffres clés 2019

- ↪ Provenance de l'eau distribuée : 65% eau souterraine, 35% eau de surface
- ↪ 12 unités de distribution - 5 088 569 m³ d'eau prélevée - 3 983 896 m³ d'eau vendue
- ↪ 69 réservoirs – Travaux d'entretien/réfection sur 10 réservoirs
- ↪ Performance du réseau : Rendement : 84.3% - ILP : 1.68 m³/km/j - ILVNC : 1.74 m³/km/j
- ↪ 1228 km de réseau dont 11.91 km renouvelés pour un montant total de 3 279 638 €
- ↪ Renouvellement du réseau : 1.04% sur les 5 dernières années

Volumes 2019



Ressources et unités de distribution

L'USESA utilise pour la distribution de l'eau potable **27 points de prélèvement d'eau souterraine** et **1 point de prélèvement d'eau de surface**.

Volumes prélevés en 2019 : 5 088 569 m³

Volume prélevé par nature d'eau (m ³)	2018	2019	Répartition 2019
Total prélevé	5 110 851	5 088 569	100,00%
eau de surface	1 737 662	1 803 433	35,44%
eau souterraine	3 373 189	3 285 136	64,56%

SITES DE PRODUCTION			VOLUMES PRELEVES		EVOLUTION
Commune	Ressources	Usines	2018	2019	2018/2019
Château-Thierry	Puits Plaine 1		753 096	613 624	-18,52%
Chézy-sur-Marne	Puits 11 Puits C1 Puits C2	Station de déferrisation et démanganisation	490 851	429 931	-12,41%
Chézy-sur-Marne	Prise d'eau en rivière Marne	Station de production d'eau Chézy-sur-Marne	1 737 662	1 803 433	3,79%
Torcy-en-Valois	Puits de Torcy-en-Valois	Station de déferrisation/ décarbonatation de Torcy-en- Valois	147 624	146 830	-4,36%
Licy-Clignon	Source de Licy-Clignon		127 538	144 587	
Monthiers	Puits de Monthiers		83 143	51 259	
Courtemont-Varennes	Puits n°1-2-3		20 173	9 946	-50,70%
Vallées-en-Champagne / La Chapelle- Monthodon	Source la pièce du Chaudron et Moulin Blanc		536 735	496 678	-7,46%
Epaux-Bézu	Source de Bonnesvalyn/ La Chapellerie	Station de décarbonatation	190 614	154 775	-18,80%
Fère-en-Tardenois	Puits 2-3	Station de décarbonatation	258 317	278 947	-3,39%
	Puits 4		291 139	251 883	
Nogent-l'Artaud	Puits des Sablons		70 080	72 569	3,55%
Montlevon	Source de Coupigny	Station de traitement des pesticides	249 188	304 936	22,37%
La Ferté-Milon	Puits de la carrière		121 271	120 792	-0,39%
Chézy-en-Orxois	Source St Quentin/Allan		1 935	1 942	0,36%
Marolles	Source de Marolles		31 485	26 130	-17,01%
Saulchery	Puits de Charly sur Marne	Station de traitement de pesticides	non USESA	180 307	-
TOTAL DES VOLUMES PRELEVES EN m³			5 110 851	5 088 569	-0,44%

Les ressources sont organisées en unités de distribution d'eau potable (UDI).

Le territoire de l'USESA est divisé en 12 unités de distribution. Elles sont suivies par l'Agence Régionale de Santé d'un point de vue qualité de l'eau distribuée. Elles se décomposent de la façon suivante :

↳ **UDI la prise d'eau en Marne** : l'eau provient de la prise d'eau dans la rivière Marne. Elle dessert principalement les communes de Blesmes, Brasles, Château-Thierry, Chierry, Etampes sur marne, Gland, Mont saint Père, Nesles La Montagne, Verdilly, Jaulgonne, Chartèves.



Prise d'eau en Marne



Captage d'Epaux-Bézu

↳ **UDI du captage d'Epaux-Bézu** : l'eau provient du captage situé à Epaux-Bézu. Elle alimente principalement les communes de Bonnesvalyn, Courchamps, Epaux-Bézu, Etrepilly, Grisolles, la Croix sur Ourcq, Licy-Clignon et Monthiers.

↳ **UDI des captages de Chézy sur Marne** : l'eau provient du mélange des eaux des captages C1, C2 et P11 de Chézy sur Marne. Elle dessert principalement les communes d'Azy sur Marne, Bonneil, Chézy sur Marne, Essômes sur Marne, Saulchery et Romeny sur Marne.



Captage C2 – Chézy sur Marne

↳ **UDI des captages de Fère en Tardenois** : l'eau provient du mélange des eaux de 3 captages situés à Fère en Tardenois. Elle alimente les communes de Coulonges-Cohan, Fère en Tardenois, Fresnes en Tardenois, Saponay, Seringes et Nesles, Cierges, Beuvarde, Bézu Saint Germain, Epieds, Villeneuve sur Fère, Villers sur Fère, Armentières sur Ourcq, Bruyères sur Fère, Nanteuil Notre Dame, Oulchy le Château, Dravegny, Ronchères, Goussancourt, Villers-Agron-Aiguizy et Vézilly.



Captage F4 – Fère en Tardenois

↳ **UDI du captage de Montlevon** : l'eau provient du captage situé à Coupigny/Montlevon. Elle alimente principalement les communes de Courboin, Dhuy et Morin en Brie, L'Epine aux Bois, Essises, La Chapelle sur Chézy, Montfaucon, Montlevon, Pargny le Dhuy, Rozoy Bellevale, Vendières et Viffort.



Captage de Montlevon

↳ **UDI des captages de La Chapelle Monthodon** : l'eau provient du mélange des eaux de 2 captages situés à la Vallées en Champagne/ La Chapelle Monthodon. Elle dessert principalement les communes de Barzy sur Marne, Celles les Condé, Condé en Brie, Connigis, Crézancy, Le Charmel, Fossoy, Mézy-Moulins, Monthurel, Montigny les Condé, Passy sur Marne, Reuilly-Sauvigny, Saint Eugène, Trérou sur Marne et Vallées en Champagne.



Captage de La Chapelle Monthodon



Captage de Monthiers

↳ *UDI des captages de Torcy en Valois, Monthiers et Licy-Clignon* : l'eau provient du mélange des eaux provenant des 3 captages situés sur ces 3 communes. Elle dessert principalement les communes de Belleau, Bézu le Guéry, Bouresches, Bussiars, Chézy en Orxois, Coupru, Dammard, Domptin, Gandelu, Hautevesnes, Lucy le Bocage, Macogny, Marigny en Orxois, Marizy Saint Geneviève, Monnes, Montreuil aux Lions, Passy en Valois, Saint Gengoulph, Torcy en Valois et Veully la Poterie.

↳ *UDI du captage de Chézy en Orxois dit de Saint Quentin sur Allan* : l'eau provient du captage situé sur la commune de Chézy en Orxois. Elle dessert le hameau de Saint Quentin sur Allan (commune de La Ferté Milon).



Captage de Chézy en Orxois



Captage de la Ferté Milon

↳ *UDI du captage de La Ferté Milon* : l'eau provient du captage située à la Ferté Milon. Elle alimente la commune de La Ferté Milon.

↳ *UDI du captage de Nogent L'Artaud* : l'eau provient du captage situé sur la commune de Nogent l'Artaud. Elle dessert la commune de Nogent l'Artaud.



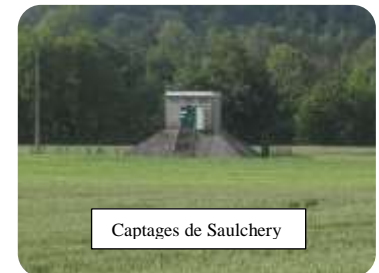
Captage de Nogent l'Artaud



Captage de Marolles

↳ *UDI du captage de Marolles* : l'eau provient du captage situé sur la commune de Marolles. Elle alimente la commune de Marolles.

↳ *UDI du captage de Saulchery (Charly sur Marne)* : l'eau provient du captage situé sur la commune de Saulchery. Elle dessert la commune de Charly sur Marne.



Captages de Saulchery



Captages de Courtemont-Varenes

↳ *UDI des captages de Courtemont-Varenes* : l'eau provient du mélange des eaux de 2 captages situés à Courtemont-Varenes. Elle dessert la commune de Courtemont-Varenes et Jaulgonne pour une partie

Réservoirs : 69 sur le territoire

IMPLANTATION	TYPE DE RESERVOIR	m ³
Armentières-sur-Ourcq	cuve sur tour	100
Barzy-sur-Marne	cuve semi-enterrée	150
Beuvarde	cuve semi-enterrée	150
Blesmes	2 cuves semi-enterrées	150
Bonneil - M ^t de Bonneil	2 cuves semi-enterrées	1 500
La Chapelle-sur-Chézy	cuve sur tour	300
Charly sur Marne (3) : -La Nouette	cuve sur tour	100
-Ruvet	1 cuve semi-enterrée	500
-Porteron	1 cuve semi-enterrée	150
Château-Thierry (4) : -Les Chesneaux	3 cuves semi-enterrées	3000
-Courteaux	2 cuves semi-enterrées	2500
-Justices	2 cuves semi-enterrées	1000
-Lauconnois	3 cuves semi-enterrées	4000
Chézy/Marne - Les Roches	cuve semi-enterrée	100
Chierry	2 cuves semi-enterrées	130
Coulonges-Cohan - Villomé	cuve semi-enterrée	200
Courtemont-Varennes	2 cuves semi-enterrées	1000
La Croix-sur-Ourcq	cuve semi-enterrée	150
Dhuys et Morin-en-Brie / Artonges	2 cuves semi-enterrées	200
Domptin	cuve semi-enterrée	100
Epoux-Bézu (3) : -La Chapellerie	2 cuves semi-enterrées	250
-Le Maupas	cuve sur tour	150
-Le Tartre	cuve sur tour	250
Epieds / Courpoil (2) : -Epieds	cuve sur tour	100
Courpoil	cuve semi-enterrée	150
L'Epine-aux-bois - Corbesson	2 cuves semi-enterrées	200
Essises	2 cuves semi-enterrées	400
Essômes-sur-Marne – Bourbetin	cuve semi-enterrée	150
Etampes-sur-Marne	2 cuves semi-enterrées	2000
Fère-en-Tardenois (3) : -Fère en Tardenois	2 cuves semi-enterrées	300
-Rue des Sources	2 cuves semi-enterrées	400
-Villemoyenne	cuve sur tour	250
La Ferté-Milon (3) : -Route de Villers-Cotterêts	cuve semi-enterrée	400
-La Fosse Heurlot	2 cuves semi-enterrées	400
-Mosloy	2 cuves semi-enterrées	100

IMPLANTATION	TYPE DE RESERVOIR	m ³
Fresnes-en-Tardenois	cuve semi-enterrée	150
Fossoy	cuve semi-enterrée	150
Gandelu	cuve semi-enterrée	200
Gland	cuve semi-enterrée	200
Macogny	cuve semi-enterrée	100
Marigny-en-Orxois - La voie du Chatel	2 cuves semi-enterrées	1500
Marizy-Ste-Geneviève	cuve semi-enterrée	100
Marolles	2 cuves semi-enterrées	300
Montfaucon - Les Simons	cuve sur tour	600
Monthiers	cuve semi-enterrée	100
Montigny-lès-Condé	cuve sur tour	200
Montlevon - Les Villés	cuve sur tour	400
Montreuil-aux-Lions	2 cuves semi-enterrées	250
Mont-Saint-Père	cuve semi-enterrée	260
Nesles-la-Montagne	2 cuves semi-enterrées	200
Nogent-l'Artaud - Chemin de Basseville	2 cuves semi-enterrées	140
Nogent-l'Artaud - Les Monts	cuve semi-enterrée	100
Oulchy-le-Château (2) : -Cugny les Croutes	cuve semi-enterrée	30
-Saint Jacques	cuve sur tour	200
Romeny-sur-Marne	1 cuve semi-enterrée	200
Saint-Eugène	cuve semi-enterrée	150
Saint-Gengoulph	cuve sur tour	270
Saponay	cuve sur tour	150
Seringes-et-Nesles	cuve sur tour	200
Trélou-sur-Marne – Chassins	cuve semi-enterrée	150
Vallées-en-Champagne/ Baulne-en-Brie - Glapieds	cuve semi-enterrée	150
Vallées-en-Champagne / La Chapelle-Monthodon- La Frénerie	cuve semi-enterrée	200
Vallées en champagne/ Saint Agnan - Evril	cuve semi-enterrée	600
- La Grange aux Bois	2 cuves semi-enterrées	300
- n ^{elle} station	Cuve enterrée	500
Verdilly	cuve sur tour	200
Veully-la-Poterie	cuve semi-enterrée	100
Vézilly	cuve sur tour	200
Villers-sur-Fère	cuve semi-enterrée	150
TOTAL	69	29 680

Chaque année, des travaux de réfection et d'entretien sont entrepris sur quelques réservoirs du territoire.

En 2019, les travaux suivants ont été entrepris :

- Travaux d'entretien pour les réservoirs de La Croix sur Ourcq, Cugny Les Crouttes, Fresnes en Tardenois, Macogny, Marizy Saint Geneviève et Montreuil aux Lions : travaux de génie civil, couverture, serrureries, clôture en fonction des réservoirs
- Travaux de réfection pour les réservoirs d'Armentières sur Ourcq, Villers sur Fère, Fossoy et Charly sur Marne (La Nouette) : génie civil, étanchéités et imperméabilisation, remplacement d'équipements hydrauliques et canalisations, moyens d'accès et de protection

Réservoir de Charly sur Marne (La Nouette)



Réservoir de Villers sur Fère



Réservoir de Fossoy



Gestion patrimoniale

Les installations d'eau potable sont construites et financées par le syndicat.
La pérennité des ouvrages représente un enjeu fort et des incidences financières lourdes.

☞ *L'USESA met en œuvre une politique de gestion patrimoniale de ses installations.*

Schéma de distribution

Le schéma de distribution d'eau potable détermine les zones desservies par le réseau de distribution (Loi LEMA de 2006, L2224-7-1 du CGCT).

Le schéma comprend un descriptif détaillé des ouvrages de transport et de distribution d'eau potable (Loi Grenelle 2 de 2010, L2224-7-1 du CGCT). Il est remis à jour chaque année sur la base du SIG.

DESCRIPTIF DETAILLE DES OUVRAGES DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE SUR L'ENSEMBLE DE L'USESA

Ensemble USESA

Conduites en 2019		
	* Linéaire	% USESA
Total conduites hors branchements	1228	100%
Diamètre		
	* Linéaire	% USESA
Strictement inférieur à 60 mm	148	12%
Strictement inférieur à 100 mm	323	26%
Compris entre 100 mm et 150 mm	572	47%
Strictement supérieur à 150 mm	171	14%
Inconnu	14	1%
Matériaux		
	* Linéaire	% USESA
Acier	7	0.5%
Fonte ductile	105	8.5%
Fonte indéterminée	453	38%
PVC	484	39%
Autres (Amiante ciment, PEHD, Plomb,...)	142	11%
Inconnu	37	3%
Année de pose		
	* Linéaire	% USESA
Année de pose connue	160	13%
Année de pose présumée	925	75%
Année de pose inconnue	143	12%
**Classe de précision planimétrique		
	* Linéaire	% USESA
Classe A (≤ 0,50 m)	154	13%
Classe B (0,50 m ≤ 1,50 m)	64	5%
Classe C (> 1,50 m)	1010	82%

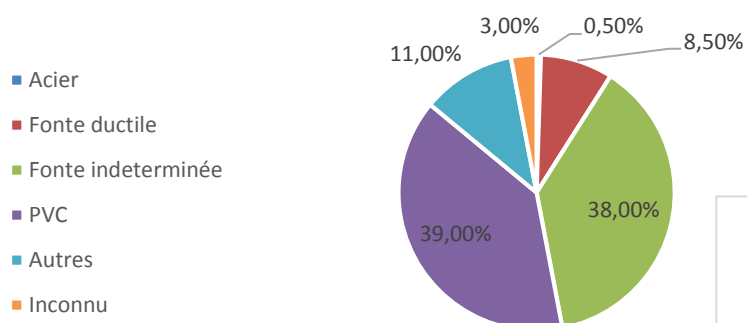
*Les classes de précision permettent de caractériser le niveau de qualité de la connaissance de l'emplacement des réseaux :

-Classe A : un réseau est rangé dans la classe A si l'incertitude maximale de localisation est inférieure ou égale à 50 cm.

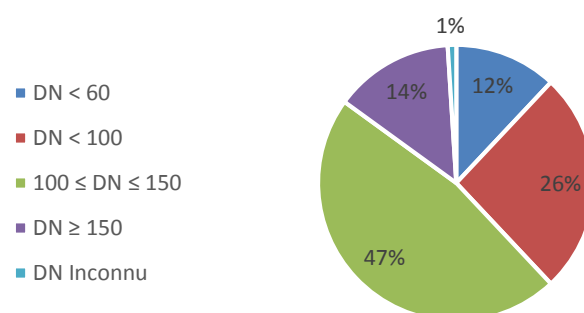
-Classe B : un réseau est rangé dans la classe B si l'incertitude maximale de localisation est comprise entre 50 cm et inférieure ou égale à 1,5 m.

-Classe C : un réseau est rangé dans la classe C si l'incertitude maximale de localisation est supérieure à 1,5 m.

Répartition du linéaire de canalisation par matériaux



Répartition du linéaire de canalisation par diamètre



↳ Réparation des fuites

Fuites décelées et réparées	2018	2019	N/N-1
Linéaire réseau (en km)	1171,61	1228,44	4,85%
- nbre de fuites sur conduites	164	153	-6,71%
- nbre de fuites par km de canalisation	0,14	0,12	0,07%
Nombre de branchements	27 956	29 397	5,15%
- nbre fuites sur branchement avant compteur	125	88	-29,60%
- nbre fuites sur compteur et équipement	188	188	0,00%
TOTAL FUTES REPAREES	477	429	-10,06%

↳ Renouvellement des compteurs

Dans le cadre de ses obligations contractuelles le délégataire Veolia doit renouveler les compteurs de plus de 12 ans.

Renouvellement des compteurs	2018	2019
Nombre de compteurs	29 816	31 297
Nombre de compteurs remplacés	735	788
Taux de compteurs remplacés	2.5	2.5

 *Renouvellement des branchements*

Inventaire des branchements			
Branchements 2018		Branchements 2019	
Total 2018	Brchts neufs	Total 2019	Brchts neufs
27 956	119	29 397	111

Renouvellement des branchements		
	2018	2019
Collectivité		
-Branchements plomb	68	102
-Autres branchements	247	356
Total branchements renouvelés par la collectivité	315	458

 *Renouvellement du réseau*

• *Travaux communaux ☞ information à l'USESA*

Pour rappel : il est demandé aux communes d'informer l'USESA de tout projet communal qu'il s'agisse de constructions, d'aménagements, de travaux de voirie

Dès la phase de préparation du projet communal, les communes doivent transmettre à l'USESA la note descriptive du projet, les documents d'urbanisme, les plans de situation de manière à vérifier :

- l'état de la canalisation et des branchements se situant sur l'emprise des futurs travaux,
- les possibilités de desserte en eau du projet communal,
- les conditions de financement des travaux d'eau potable.

• *Opérations d'urbanisme ☞ consultation de l'USESA*

Les collectivités doivent répondre sur les documents d'urbanisme aux infrastructures de viabilisation. Nous vous demandons de solliciter l'avis de l'USESA qui répondra sur les conditions de desserte en eau du projet.

Bien vouloir transmettre à l'USESA :

- les demandes d'autorisation de permis de construire, certificats d'urbanismes.....
- les documents d'urbanisme : carte communale, PLU.....

Un programme de renouvellement des réseaux est engagé chaque année.

*Le renouvellement pour l'année 2019 a atteint le taux de 0.97 %
pour un montant de travaux de 3 279 638 €*

Les travaux réalisés en 2019 sont ceux présentés dans les tableaux des pages suivantes.

Quelques illustrations de chantiers de renouvellement de canalisation issus des tableaux sont présentées à leur suite.

USESA – RAPPORT D'ACTIVITES 2019

Secteur	Commune	Chantier	Linéaire		Matière	Branche-ment renouvelé hors plomb	Branche-ment renouvelé en plomb	Objectif	Extension	Suppression	Montant AE HT
			Ø	m							
Surmelin/ Brie	Montigny les Condé	2019 ussa 01 Lot 2 RD 853 Rte de Pargny/ Fontenelle	Ø 100	526,2	fonte	3	0	Pose de canalisation et reprise de branchement			101 718,30
			Ø 60	54	fonte						
			total	580,2							
St Gengoulph /Epoux Bezu/la Ferte Milon	Monthiers	2019 usesa 01 Lot 3 Moulin de Brisé et Rue Leguiliez	Ø 100	15	fonte	5	8	Pose de canalisation et reprise de branchement			138 308,00
			Ø 60	850	fonte						
			total	865							
Château Thierry	Château Thierry	2019 usesa 01 lot 4 Rue du Paradis, Av Otmus, Rue de la mare aux canes	Ø 150	215	fonte	49	9	Renforcement de canalisation et reprise de branchement		Suppression d'une canalisation fonte Ø 80 = 455 ml Rue du Paradis	444 890,80
			Ø 200	205	fonte						
			Ø 100	80	fonte						
			Ø 80	90	fonte						
			Ø 60	30	fonte						
			total	620							
St Gengoulph /Epoux Bezu/la Ferte Milon	Montreuil aux Lions	2019 usesa 04 Lot 1 Av de Paris RD 1003 Rue de l'Eglise	Ø 150	600	fonte	36	32	Pose de canalisation et reprise de branchement		Suppression d'une canalisation fonte Ø 40 =130 ml Fort Henry	369 586,55
			Ø 100	10	fonte						
			Ø 80	430	fonte						
			Ø 60	200	fonte						
			Ø 63	20	PVC						
			total	1 260							
Surmelin/ Brie	Barzy sur Marne	2019 usesa 04 Lot 2 RD 320 Rues St Eloi, St Leu, Pasteur	Ø 150	2 450	fonte	114	7	Pose de canalisation et reprise de branchement		Suppression canalisation fonte Ø 60 = 270 ml	729 990,00
			Ø 125	10	fonte						
			Ø 100	50	fonte						
			Ø 80	10	fonte						
			Ø 60	110	fonte						
			Ø 63	10	PVC						
			total	2 640							

USES A – RAPPORT D'ACTIVITES 2019

Secteur	Commune	Chantier	Linéaire		Matière	Branche-ment renouvelé hors plomb	Branche-ment renouvelé en plomb	Objectif	Extension	Suppression	Montant AE HT
			Ø	longueur							
Fere en Tardenois/Oulchy	Bruyères sur Fère	BC 21 Pont de l'Ourcq Hameau de Trugny	Ø 200	14	fonte			Renouvellement de canalisation calorifugée en encorbellement			18 651,50
			Ø 90	26	PEHD						
			Ø 63	7	PVC						
			total	47							
Essomes/ Nogent	Nogent L'Artaud	BC 23 Route de Rebais Chemin de l'hermitage	Ø 80	1	fonte			Devoiemment de réseau et raccordement			9 039,00
			Ø 125	37	fonte						
			total	38							
Surmelin/ Brie	Mézy Moulins	BC 24 Rue de la Galerie	Ø 100	144	fonte	3	4	Renouvellement de canalisation et de branchement			38 013,50
			Ø 200	6	fonte						
			total	150							
Essomes/ Nogent	Essomes sur Marne	BC 25 Thiolet / Bourbetin	Ø 100	1,5	fonte	2	0	Pose de canalisation et renouvellement de branchement		Suppression = 1 300 ml	9 459,15
Château Thierry	Château Thierry	BC 26 Rue Courteau					3	Suppression de conduite et renouvellement de branchement en plomb		fonte Ø 40 = 20 ml	6 850,00
St Gengoulph /Epaux Bezu/la Ferte Milon	Etrepilly	BC 28 Chemin de Saint Robert	Ø 60		fonte			Pose de canalisation	Extension de 132 ml		11 850,00
Château Thierry	Château Thierry	BC 29 et 30 Rue des Granges	Ø 100	5	fonte	13		Renouvellement de canalisation et de branchement			26 897,06
			Ø 150	114	fonte						
			Ø 200	7	fonte						
			total	126							

USESA – RAPPORT D'ACTIVITES 2019

Secteur	Commune	Chantier	Linéaire		Matière	Branche-ment renouvelé hors plomb	Branche-ment renouvelé en plomb	Objectif	Extension	Suppression	Montant AE HT
			Ø	m							
Surmelin/ Brie	Courtemont Varenes Reuilly Sauvigny	2018 usesa 10 RD 1003 entre Courtemont Varenes et Reuilly Sauvigny	Ø 200	4247	fonte	66	18	Renouvellement de canalisation et de branchement			885 264,00
			Ø 125	385	fonte						
			Ø 100	10	fonte						
			Ø 80	351	fonte						
			total	4993							
Château Thierry	Château Thierry	Rue du Château	Ø 150		fonte	37	20	Renouvellement de canalisation et de branchement			236 210,66
Château Thierry	Château Thierry	2018 usesa 26 Rue Carnot Place du Maréchal Leclerc	Ø 350	110	fonte	28	1	Renouvellement de canalisation et de branchement	extension de 12 ml	Suppression fonte Ø 80 =125 ml	267 759,50
			Ø 150	65	fonte						
			Ø 75	40	PVC						
			total	215							
TOTAL ML POUR 2019 :			11 906,45	TOTAL BRT :	356	102	TOTAL HT :	144,00	2 300,00	3 294 488,02	
TOTAL ML SUPPRESSION 2019:			2 300,00			458					
dont TOTAL ML EXTENSION 2019 :			144,00								
Extension & suppression 2019											
Total cumulé	Total suppression		Total Extension		Total cumulé 2019						
1 230,60 km*	2 300 mètres		144 mètres		1 228,44 km						
* La longueur de réseau de l'USESA a été mise à jour sur la base du SIG et l'intégration de la commune de Charly sur Marne.											
Linéaire total Charly sur Marne = 30,156 kms											
Dont 10,152 kms déjà comptabilisés (alimentation des fermes de Domptin)											
et l'ajout de 20,04 kms depuis le 01/01/2019 (adhésion de la commune à l'USESA)											

Quelques chantiers en images

Château-Thierry

- ▶ **Lieu** : Avenue Otmus et Rue du Paradis
- ▶ **Entreprise titulaire** : EUROVIA
- ▶ **Objectifs** : Renouveler une canalisation en mauvais état qui entraîne des coupures d'eau pour de nombreux abonnés – opération liée au projet ANRU de la Ville – 8 fuites sur 4 ans
- ▶ **Montant du marché** : 444 890,80 € HT



Barzy sur Marne

- ▶ **Lieu** : de Barzy à Marcilly
- ▶ **Entreprise titulaire** : TPA
- ▶ **Objectifs** : Renouveler une canalisation en mauvais état avec de nombreuses fuites – 6 fuites en 4 ans
- ▶ **Montant du marché** : 729 990,00 € HT



Monthiers

- ▶ **Lieu** : Rue Leguiliez et Moulin de Brisé
- ▶ **Entreprise titulaire** : TPA
- ▶ **Objectifs** : Renouveler une canalisation en mauvais état
- 5 fuites sur 3 ans
- ▶ **Montant du marché** : 120 493,00 € HT

Travaux réalisés

Pose de 850 ml de canalisation en DN 60 Fonte

12 branchements renouvelés



Montreuil aux Lions

- ▶ **Lieu** : Rue de Pisseloup, Rue du Fort Henry, RD 16
- ▶ **Entreprise titulaire** : TPA
- ▶ **Objectifs** : Renouveler une canalisation en mauvais état et travaux d'assainissement
- ▶ **Montant des marchés** : 369 997,00 € HT



Globalement, les montants réglés en 2019 relatifs aux travaux sont les suivants :

TRAVAUX 2019	DEPENSES T.T.C
Travaux de branchements neufs	165 511.21 €
Travaux de renouvellement de réseau	3 178 814.13 €
Travaux sur ouvrages – réhabilitation sécurisation réservoirs	604 489.40 €
Marché à Bon de commandes	318 319.17 €
Travaux liés à l'exploitation	103 130.90 €
Renforcement réservoirs Chesneaux / Bonneil / Lauconnois	95 361.13 €
Usine de traitement à Chézy Sur Marne	19 761.26 €
Réhabilitation station Tardenois	21 480.00 €
Création bâche Courtemont-Varennes	534 496.27 €
Réhabilitation station de la Plaine	9 846.00 €
Interconnexion Ferté-Milon/Villers-Cotterêts	82 080.00 €
Plan d'action réseau eau potable	34 106.41 €
Réhabilitation des puits C1- C2 - P11	62 496.00 €
Parcours pédagogique « Le Petit Cycle de l'Eau »	1 017.48 €
Mise à jour du schéma directeur d'eau potable	88 632.00 €
Terrains	2 929.38 €
Véhicule	20 814.06 €
Equipements (matériel informatique)	4 699.80 €
TOTAL	5 347 984.60 € TTC

Performances des réseaux

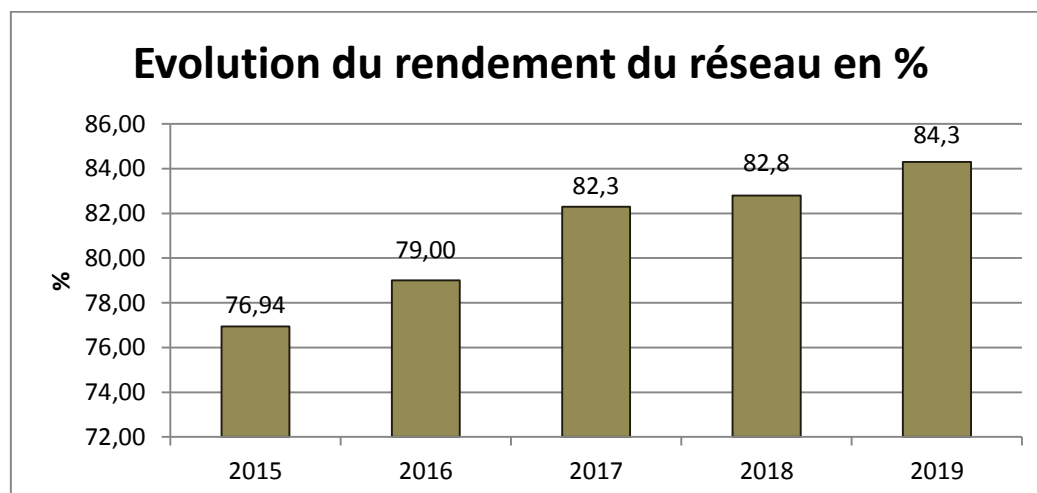
Rendement du réseau

Le rendement du réseau de distribution est obtenu en faisant le rapport entre :

- les volumes consommés autorisés additionnés des volumes vendus à d'autres services d'eau
- et les volumes produits (volumes prélevés - besoins des usines) additionnés des volumes achetés.

Cet indicateur est simple et dépend des consommations. Il ne traduit pas l'état physique du réseau.

En 2019, le rendement du réseau est de 84.3 % soit une amélioration de 1.5% par rapport à 2018.

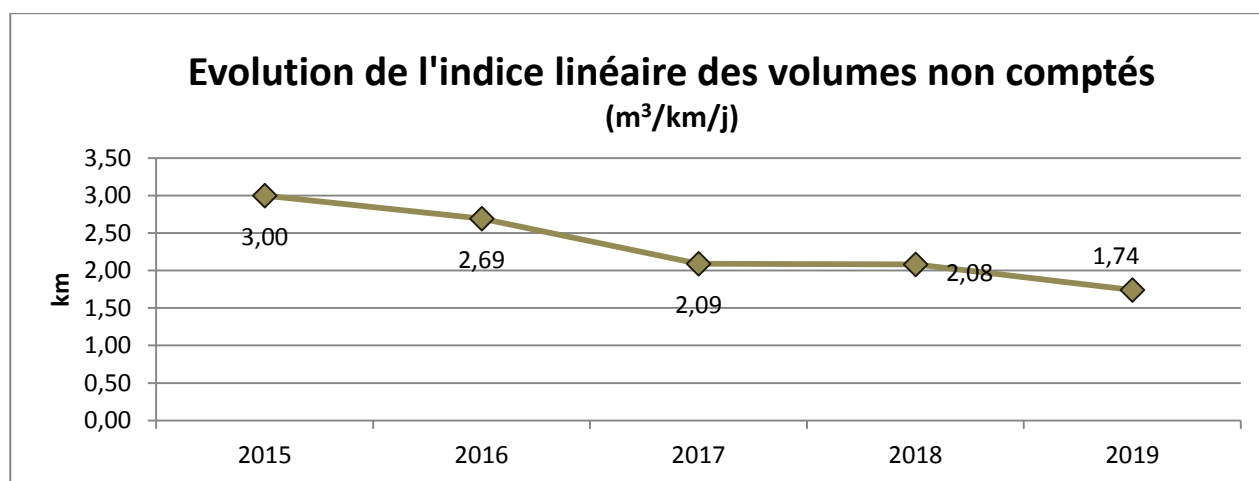


Indice linéaire des volumes non comptés

L'indice linéaire des volumes non comptés : (volume mis en distribution - volume comptabilisé 365j) / longueur de canalisation de distribution / 365.

Cet indicateur traduit l'ensemble des volumes non comptés et ne porte pas uniquement sur les pertes mais aussi sur les volumes sans comptage.

En 2019, l'ILVNC est de 1.74 m³/km/j

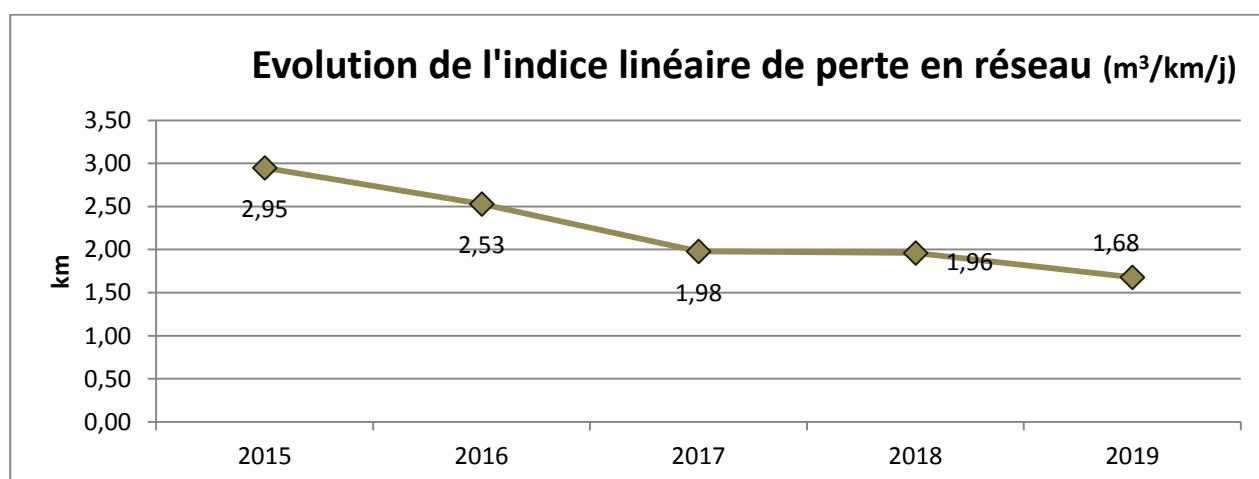


Indice linéaire de perte en réseau

L'indice linéaire de perte en réseau évalue les pertes par fuite sur le réseau : (volume mis en distribution - volume consommé autorisé 365j) / longueur de canalisation de distribution / 365.

L'introduction d'estimations rend cet indicateur moins pertinent que l'indice linéaire des volumes non comptés.

En 2019, l'ILP est de 1.68 m³/km/j



Projets et travaux

Sont présentés dans cette partie du rapport :

- les travaux prévisionnels courants 2020 de renouvellement et de renforcement de canalisation pour le premier tableau
- les travaux du plan pluriannuel d'investissement 2019-2021 dans les tableaux des pages suivantes

Commune	Lieu	Liné- aire (m)	Ø cana- lisation	Branche- ment	Estimation prix	Opération liée à
ETAMPES/MARNE	Rue Nervo	240 30	300 63	20	150 000 €	Canalisation en mauvais état et nombreuses fuites
ETAMPES/MARNE	Avenue de Montmirail RD1	770 70	300 250	35	380 000 €	Canalisation en mauvais état et nombreuses fuites
DHUYS ET MORIN EN BRIE - ARTONGES	RD 866 de La Ville aux Bois au réservoir d'Artonges	2300 230	150 60	3	420 000 €	Canalisation en mauvais état et nombreuses fuites
VERDILLY	Du réservoir à la Route d'Epieds	890	150	12	190 000 €	Canalisation en mauvais état et nombreuses fuites
CHÂTEAU-THIERRY	Rue Jean de la Fontaine	230	150	20	105 000 €	Canalisation en mauvais état et travaux communaux
NESLES LA MONTAGNE	Nesles nouveau RD 1	360 250	125 60	30	170 000 €	Travaux communaux
MONTREUIL AUX LIONS	Avenue de Paris RD 1003 - Rue de Crouy	390 390	150 80	30	200 000 €	Canalisation en mauvais état et nombreuses fuites
CHÂTEAU-THIERRY	Avenue d'Essômes	210 125	200 60	40	185 000 €	Canalisation en mauvais état et suppression canalisation

Travaux du plan pluriannuel d'investissement 2019-2021

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT PREVISIONS 2019 - 2021

INTITULE OPERATION		2019	2020	2021	TOTAL DEPENSES 2019-2021
BRANCHEMENTS	Travaux de branchements neufs et compteurs	165 511,21	250 000,00	250 000,00	665 511,21
	BRANCHEMENTS OP 10001 Total	165 511,21	250 000,00	250 000,00	665 511,21
PROGRAMME TRAVAUX COURANTS	Programme travaux courants	3 168 678,01	2 572 367,44	2 340 000,00	8 081 045,45
	Frais de maîtrise d'œuvre / Publications AO	10 136,12	15 000,00	15 000,00	40 136,12
	TRAVAUX COURANTS OP 10002 Total	3 178 814,13	2 587 367,44	2 355 000,00	8 121 181,57
TRAVAUX SUR RESERVOIRS	Réhabilitation St-Gengoulph Gandelu (compris M-O et street color)	58 740,61			58 740,61
	Réhabilitation Fossoy - La Nouette- Armentières Villers	496 379,66	113 499,02		609 878,68
	Réhabilitation réservoirs 2020 - Etampes		240 000,00		240 000,00
	Réhabilitation réservoirs 2021 - Epaux bézu Le Tartre			240 000,00	240 000,00
	Travaux préventifs / sécurisation	36 029,86	36 783,68	30 000,00	102 813,54
	Programme 2020 Accord cadre	13 339,27	173 141,86	100 000,00	286 481,13
TRAVAUX SUR RESERVOIRS OP 10003 Total	604 489,40	563 424,56	370 000,00	1 537 913,96	
MARCHE BONS DE COMMANDE	Marchés à bons de commande	318 319,17	433 992,90	300 000,00	1 052 312,07
	MARCHE A BONS DE COMMANDE OP 10004 Total	318 319,17	433 992,90	300 000,00	1 052 312,07
TRAVAUX EXPLOITATION	Travaux de faible importance liés à l'exploitation	103 130,90	60 000,00	60 000,00	223 130,90
	TRAVAUX LIES A L'EXPLOITATION OP 10005 Total	103 130,90	60 000,00	60 000,00	223 130,90
DUP STATION DE TRAITEMENT CHEZY SUR MARNE	Construction Usine Chézy Sur Marne (solde maîtrise d'œuvre)		5 340,07		5 340,07
	DUP Chézy Clôtures C1/C2	19 761,26			19 761,26
	DUP Prise d'eau en Marne		60 000,00		60 000,00
	Rehabilitation /rebouchage piézomètres (20 000 Etude/ 50 000 Tx H.T)			84 000,00	84 000,00
	STATION TRAITEMENT CHEZY/MARNE OP 10009 Total	19 761,26	65 340,07	84 000,00	169 101,33
PUITS DE FERRE EN TARDENOIS	DUP Fère en Tardenois (travaux suite à DUP)		6 271,20		6 271,20
	Comblement du puits -		30 000,00		30 000,00
	PUITS FERRE EN TARDENOIS OP 10011 Total	0,00	36 271,20	0,00	36 271,20

USESA – RAPPORT D'ACTIVITES 2019

INTITULE OPERATION		2019	2020	2021	TOTAL DEPENSES 2019-2021
REHABILITATION STATION FERE EN TARDENOIS	Etudes maîtrise d'œuvre (Artellia)	21 480,00	60 000,00	41 852,38	123 332,38
	Travaux		50 000,00		50 000,00
	REHABILITATION STATION TARDENOIS OP 10025 Total	21 480,00	110 000,00	41 852,38	173 332,38
CREATION BACHE C.VARENNES ET CANALISATIONS	Frais d'étude - Maîtrise d'œuvre	88 488,05	1 500,00		89 988,05
	Frais connexes	34 219,80	1 100,00		35 319,80
	Création bache et canalisations	411 788,42	12 400,00		424 188,42
	CREATION BACHE C.VARENNES OP 10012 Total	534 496,27	15 000,00	0,00	549 496,27
RENFORCEMENT RESERVOIRS	Etudes/MO Création réservoir Les Chesnaux /Bonneil/ Lauconnois	47 990,07	6 890,00		54 880,07
	Travaux Création réservoir les Chesnaux Lauconnois	47 371,06	1 020,00		48 391,06
	RENFORCEMENT RESERVOIRS OP 10018 Total	95 361,13	7 910,00	0,00	103 271,13
STATION DE LA PLAINE	Etude/Réhabilitation usine de la Plaine		13 086,92	30 000,00	43 086,92
	Missions connexes (géotechniques - géodetection...)	9 846,00	50 000,00		59 846,00
	Réhabilitation usine de la Plaine			1 000 000,00	1 000 000,00
	REHABILITATION STATION LA PLAINE OP 10019 Total	9 846,00	63 086,92	1 030 000,00	1 102 932,92
INTERCONNEXION ST GENGOULPH / FERTE MILON / VILLERS COTTERETS	Etudes - Maîtrise d'œuvre - Opérations connexes	62 340,00	25 000,00	20 000,00	107 340,00
	Opérations connexes	19 740,00	50 000,00		69 740,00
	Interconnexion St-Gengoulph / Ferté Milon / Villers Cotterêts		3 013 400,00	1 506 700,00	4 520 100,00
	Station de reprise		250 000,00	130 000,00	380 000,00
	INTERCONNEXION FERTE MILON/VILLERS COTTERETS OP 10017 Total	82 080,00	3 338 400,00	1 656 700,00	5 077 180,00
INTERCONNEXION CHÂTEAU / TARDENOIS	Frais d'études - Maîtrise d'œuvre		50 000,00	74 680,00	124 680,00
	Travaux		1 500 000,00	3 900 000,00	5 400 000,00
	INTERCONNEXION CHÂTEAU/TARDENOIS OP 10020 Total	0,00	1 550 000,00	3 974 680,00	5 524 680,00
INTERCONNEXION ROCOURT SAINT MARTIN	Frais d'études - Maîtrise d'œuvre		20 000,00	10 000,00	30 000,00
	Travaux		100 000,00	380 000,00	480 000,00
	INTERCONNEXION ROCOURT ST MARTIN OP 10027 Total	0,00	120 000,00	390 000,00	510 000,00
CANALISATION RESERVOIRS Les Chesneaux - Lauconnois	Frais d'études - Maîtrise d'œuvre		30 000,00	30 000,00	60 000,00
	Travaux				-
	CANALISATION LES CHESNEAUX LAUCONNOIS OP 10028 Total	0,00	30 000,00	30 000,00	60 000,00

USESA – RAPPORT D'ACTIVITES 2019

INTITULE OPERATION		2019	2020	2021	TOTAL DEPENSES 2019-2021
CANALISATION SNCF CHÂTEAU THIERRY	Frais d'etudes - Maîtrise d'œuvre		20 000,00		20 000,00
	Travaux			100 000,00	100 000,00
	CANALISATION SNCF - CHÂTEAU THIERRY OP 10029 Total	0,00	20 000,00	100 000,00	120 000,00
PLAN D'ACTION RESEAU MONTIGNY VALLEES EN CHAMPAGNE	Maîtrise d'œuvre - Etudes	5 934,60	1 365,12		7 299,72
	Travaux	28 171,81			28 171,81
	PLAN D'ACTION RESEAU EAU POTABLE OP 10021 Total	34 106,41	1 365,12	0,00	35 471,53
REHABILITATION DES PUITS C1-C2 P11	Diagnostic (Etude / MO 20 000 € H.T)	6 636,00	15 444,00		22 080,00
	Réhabilitation travaux (150 000 HT)	55 860,00	313 740,00		369 600,00
	Analyse productivité des puits (150 000 HT)		180 000,00		180 000,00
	REHABILITATION PUIITS OP 10023 Total	62 496,00	509 184,00	0,00	571 680,00
MISE A JOUR SCHEMA DIRECTEUR	Maîtrise d'œuvre - Etudes	88 632,00	26 016,00		114 648,00
	Mise à jour suite intégration communes			60 000,00	60 000,00
	MISE A JOUR SCHEMA DIRECTEUR OP 10022 Total	88 632,00	26 016,00	60 000,00	174 648,00
PARCOURS PEDAGOGIQUE	Etudes	1 017,48	5 576,40		6 593,88
	Travaux		200 000,00		200 000,00
	PARCOURS PEDAGOGIQUE OP 10024 Total	1 017,48	205 576,40	0,00	206 593,88
ACQUISITION DE TERRAIN	Terrain réservoir Essômes/ bêche Jaulgonne	2 929,38			2 929,38
	Terrain réservoir Villemoyenne / Seringes		5 000,00		5 000,00
	ACQUISITION TERRAIN Total	2 929,38	5 000,00	0,00	7 929,38
INFORMATIQUE MOBILIER	Matériel informatique	4 699,80	5 000,00	5 000,00	14 699,80
	EQUIPEMENT INFORMATIQUE OP 54 Total	4 699,80	5 000,00	5 000,00	14 699,80
ACQUISITION VEHICULE		20 814,06			20 814,06
	ACQUISITION VEHICULE Total	20 814,06	0,00	0,00	20 814,06
TOTAL		5 347 984,60 €	10 002 934,61 €	10 707 232,38 €	26 058 151,59 €

Perspectives 2020

↳ Les communes de Brumetz, Montigny l'Allier et Rocourt Saint Martin vont adhérer à l'USESA au 1^{er} janvier 2020.

↳ Un nouveau schéma directeur ainsi qu'un diagnostic des réseaux est en cours de réalisation et sera approuvé en 2020. Le schéma directeur actuel de l'USESA avait été approuvé en 2009.

↳ Des travaux de renouvellement de réseaux vont être entrepris pour un montant prévisionnel de 1 800 000 € en 2020. La commission travaux s'est réunie fin 2019 pour les valider.

↳ Il est prévu de réaliser des travaux d'entretien/réhabilitation sur 6 réservoirs en 2020 sur le territoire de l'USESA (trois à Epaux-Bézu, un à Etampes, un à Seringes et Nesles et un à Gandelu).

QUALITE DE L'EAU



Données/chiffres clés 2019

- ↪ 100 % de conformité pour les résultats sur l'eau brute
- ↪ 100 % de taux de conformité pour les paramètres microbiologiques sur l'eau distribuée
- ↪ 100 % de taux de conformité pour les paramètres physico-chimiques sur l'eau distribuée

Analyses et conformité

↪ Double contrôle

- Contrôle sanitaire officiel effectué par l'Agence Régionale de Santé (ARS)
L'ARS inspecte les installations de production, de traitement et de distribution et vérifie la qualité de l'eau. Les analyses sont réalisées à trois niveaux : ressource (eau brute), point de mise en distribution et robinets utilisés par le consommateur.
- Contrôle d'auto-surveillance par le délégataire qui établit un programme annuel d'analyses.

↪ Bilan des analyses

Les analyses sont réparties en 2 groupes principaux : les analyses sur les paramètres microbiologiques (mise en évidence des bactéries) et les analyses sur les paramètres physico-chimiques (turbidité, composés chimiques, minéraux, métaux, composés toxiques...).

➔ Résultats sur les ressources :

	Agence Régionale de Santé		Délégataire	
	Nbre paramètres analysés	Nbre résultats non conformes	Nbre paramètres analysés	Nbre résultats non conformes
Microbiologie	16	0	456	0
Physico-chimie	4 273	0	948	0

Tous les résultats sont conformes.

→ Résultats sur l'eau distribuée

	Agence Régionale de Santé		Déléataire	
Paramètres soumis à Limite de qualité				
	Nbre paramètres analysés	Nbre résultats non conformes	Nbre paramètres analysés	Nbre résultats non conformes
Microbiologie	370	0	1 282	2
Physico-chimie	715	0	267	0
Paramètres soumis à Référence de qualité				
	Nbre paramètres analysés	Nbre dépassements de la référence	Nbre paramètres analysés	Nbre dépassements de la référence
Microbiologie	568	0	2 029	4
Physico-chimie	1621	1	2 729	5
Autres paramètres analysés				
Microbiologie	-		534	
Physico-chimie	1 453		138	

Les limites de qualité correspondent à des concentrations maximales admises à respecter et portent sur des paramètres susceptibles de générer des effets immédiats ou à long terme pour la santé (paramètres microbiologiques, nitrates, pesticides, sous-produits de désinfection de l'eau, certains métaux, solvants chlorés...).

Les références de qualité donnent des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations et d'évaluation de risques pour la santé des personnes. Elles concernent des substances sans incidence directe sur la santé des consommateurs aux teneurs habituellement observées dans l'eau mais qui peuvent mettre en évidence une présence importante d'un autre paramètre au niveau de la ressource ou un dysfonctionnement de la station de traitement. Elles peuvent aussi être à l'origine d'inconfort ou de désagrément pour le consommateur (paramètres microbiologiques, couleur, conductivité, fer, manganèse...).

Chaque résultat non conforme est pris en charge. Des analyses complémentaires sont systématiquement effectuées et ont donné des résultats conformes pour tous les dépassements indiqués dans le tableau ci-dessus.

L'eau a toujours été déclarée consommable par l'Agence Régionale de Santé.

→ Taux de conformité

Le taux de conformité microbiologique est de 100.00%.

Le taux de conformité physico-chimique est de 100.00%.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des taux de conformité.

	2016	2017	2018	2019
Taux de conformité microbiologique	100.00%	100.00%	98.90%	100%
Nombre de prélèvements non conformes	0	0	2	0
Nombre de prélèvements total			184	190
Taux de conformité physico-chimique	100.00%	100.00%	100%	100%
Nombre de prélèvements non conformes	0	0	0	0
Nombre de prélèvements total			186	204

Bulletins « qualité de l'eau »

Une fois par an, des bulletins « qualité de l'eau » sont envoyés avec la facture. L'Agence Régionale de Santé établit ces bulletins. Les abonnés reçoivent le bulletin qui correspond à l'Unité de Distribution qui dessert leur réseau d'eau potable. Il y a donc 1 bulletin de qualité de l'eau en fonction de chaque UDI. Un exemple est présenté ci-dessous.

Les bulletins qualité sont consultables sur le site de l'USESA – www.usesa.fr.



La qualité de votre eau en 2019 USESA Alimentation captage de Montlevon

L'origine de l'eau

D'origine souterraine (nappe des calcaires grossiers du Lutétien), l'eau qui vous est distribuée provient d'une source située sur la commune de Montlevon et dotée des périmètres de protection réglementaire en date du 08 avril 1993.



Organisation de la distribution

Les communes alimentées par ce captage sont : Courboin, Dhuis et Morin en Brie, l'Épine aux Bois, Essises, La Chapelle sur Chézy, Montfaucon, Montlevon, Pargny la Dhuis, Rozoy-Bellevalle, Vendières et Viffort. L'eau avant distribution est traitée par charbon actif et désinfection. Les installations concourant à la distribution sont la propriété de l'USESA et Veolia Eau en assure l'exploitation.

Le contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire réglementaire des eaux d'alimentation est exercé par l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France (Service Santé Environnementale dans l'Aisne).

En 2019, 17 prélèvements ont été réalisés sur la station de traitement et le réseau de distribution.

BACTERIOLOGIE	En 2019, 17 analyses ont été réalisées. Résultats d'analyse : 100 % des analyses sont conformes.
PESTICIDES	Les pesticides sont des substances chimiques utilisées pour protéger les récoltes ou pour désherber. La teneur ne doit pas dépasser 0,10 µg/l pour chaque molécule. En effet, même à très faible dose, les pesticides sont suspectés d'avoir des effets sur la santé. Le suivi des pesticides a mis en évidence la présence de déséthylatrazine. Déséthylatrazine : Valeur Maximum : 0,09 µg/l L'eau reste consommable
NITRATES	L'excès de nitrates dans l'eau peut provenir de la décomposition de matières végétales ou animales, d'engrais utilisés en agriculture, du fumier, d'eaux usées domestiques et industrielles, des précipitations ou de formations géologiques renfermant des composés azotés solubles. La teneur à ne pas dépasser est de 50 mg/l. Teneur maximale : 24,5 mg/l Teneur moyenne : 23,2 mg/l
DURETE (ou TH)	La dureté exprime dans cette unité la teneur de l'eau en calcium et magnésium. L'eau est fortement calcaire lorsque sa teneur est entre 25 et 35°F. Teneur moyenne : 35 °F Eau dure, calcaire
FLUOR	Le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. A faible dose il prévient la carie dentaire. Des excès peuvent à contrario conduire à des fluoroses dentaires voire osseuses. Pour l'eau de boisson, la valeur optimale se situe entre 0,5 et 1,5 mg/l. En dessous de 0,5 mg/l, un apport complémentaire peut être envisagé par utilisation régulière de sel de cuisine fluoré ou par prise de comprimés fluorés après avis médical. Teneur maximale : 0,91 mg/l
AUTRES PARAMETRES	Tous les résultats des analyses pour les autres paramètres sont conformes aux valeurs limites réglementaires (métaux, solvants chlorés, ...).
CONCLUSION SANITAIRE	
L'eau distribuée en 2019 a satisfait les exigences réglementaires de qualité pour l'ensemble des paramètres mesurés au cours du contrôle sanitaire. La surveillance des pesticides sera poursuivie.	
Tous les habitants peuvent consommer l'eau.	

PROTECTION ET PRESERVATION DES RESSOURCES



Données/chiffres clés 2019

- ↪ 17 arrêtés de Déclaration d'Utilité Publique signés
- ↪ 9 Aires d'Alimentation de Captages définies
- ↪ 2 plans d'actions validés sur les AAC des captages de Chézy en Orxois et de La ferté Milon en 2019
- ↪ 8 contrôles d'arrêtés de DUP et 5 contrôles d'AAC

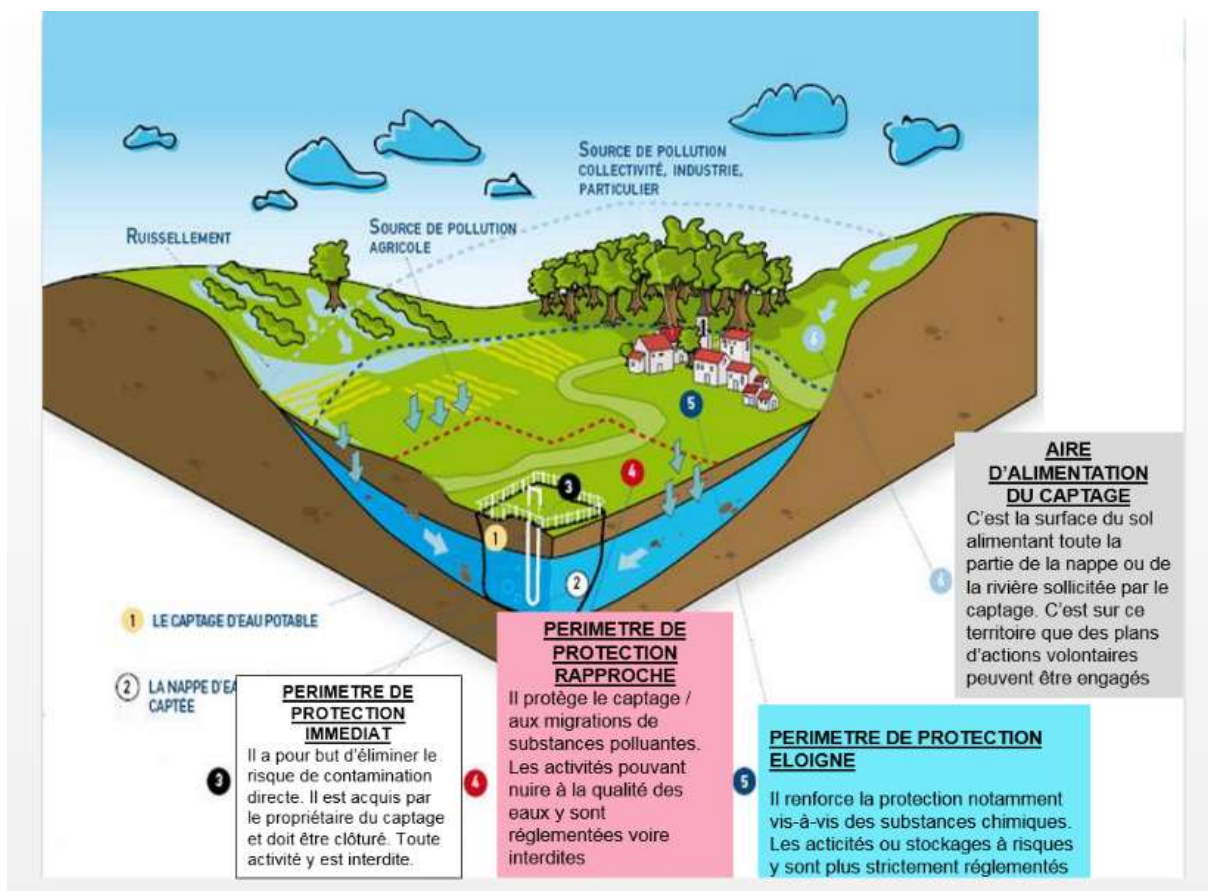
Protection des captages

L'USESA assure la protection et la préservation des ressources en eau par le biais :

-des arrêtés préfectoraux de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) définissant des périmètres de protection. L'objectif est de maîtriser les sources de pollution ponctuelles ou accidentelles.

Depuis 2018, tous les arrêtés de DUP des captages d'eau souterraine de l'USESA sont signés. Seul l'arrêté concernant la prise d'eau en Marne est en cours d'instruction.

-de la protection des Aires d'Alimentation de Captage (AAC). Il s'agit de définir, de façon hydrogéologique, l'Aire d'Alimentation d'un Captage, de réunir les acteurs locaux (collectivités, artisanat, industries, agriculture, particuliers...) afin de mettre en place des solutions pour préserver/reconquérir la qualité de l'eau. L'objectif est de maîtriser les pollutions diffuses.



A l'USESA, 9 Aires d'Alimentation de Captages sont définies et des actions de préservation de la ressource sont en cours ou à venir sur ces territoires.

Il s'agit des captages et de leurs aires d'alimentation présentées dans le tableau suivant :

Désignation du captage	Etendue de l'Aire d'Alimentation
Source d'Epoux-Bézu	3440 ha sur les communes d'Epoux-Bézu, Bonnesvalyn, Bézu Saint Germain, Château-Thierry, Etrepilly et Grisolles
Source de Coupigny/Montlevon	4270 ha sur les communes de Montlevon, Pargny la Dhuis, Montigny Les condé, Courboin, Saint Eugène, Condé en Brie, Nesles La Montagne
Source de Monthiers Source de Licy-Clignon	538 ha sur les communes de Licy-Clignon et Monthiers
Puits de La Ferté Milon	184 ha sur les communes de La Ferté Milon et Marolles
Source de Chézy-en-Orxois	51 ha sur les communes de Chézy en Orxois et La Ferté Milon
Puits C1-C2-P11 / Chézy sur Marne	6500 ha sur les communes de Chézy sur Marne, Nesles la Montagne, Etampes sur Marne, Nogentel, Essises, Essômes sur Marne, La Chapelle sur Chézy, Rozoy Bellevale, Montlevon, Courboin, Viffort, Viels Maison

Désignation du captage	Etendue de l'Aire d'Alimentation
Prise d'eau en Marne / Chézy sur Marne	84 600 ha dont 15 000 ha en zone pertinente d'action sur de nombreuses communes sur l'Aisne, la Marne, Haute Marne, Meuse et Vosges
2 sources de La Chapelle Monthodon/ Vallées en Champagne	2077 ha sur les communes de Vallées en Champagne, Dormans, Le Breuil, Troisy, Igny-Comblizy
Saulchery	702 ha sur les communes de Saulchery, Charly sur Marne, Essômes sur Marne et Romeny sur Marne

Actions menées en 2019

Etudes en cours

↳ Lancement de l'étude de diagnostic des pressions et élaboration du plan d'actions pour les Aires d'Alimentation des Captages de la plaine alluviale et de la prise d'eau en Marne. L'étude a débuté le 20 septembre 2019.

↳ Réalisation de la phase de diagnostic des pressions et de définition du plan d'actions à mettre en oeuvre sur les Aires d'Alimentation des Captages de La Ferté Milon et de Chézy en Orxois (dit de Saint Quentin sur Allan). Une délibération a été votée en date du 07 mai 2019 pour le plan d'actions de chacun des captages.

Actions principales menées sur les Aires d'Alimentation

↳ *Contrôle /inspection terrain* des prescriptions des arrêtés de Déclaration d'Utilité Publique des captages. L'objectif du contrôle est de vérifier que les prescriptions de l'arrêté de DUP sont respectées. Ces contrôles ont été réalisés sur les captages de La Chapelle Monthodon, Torcy en Valois, Licy-Clignon, Monthiers, Nogent l'Artaud, Chézy en Orxois, La Ferté Milon, Coupigny/Montlevon.



↳ *Contrôle /inspection terrain*

des Aires d'Alimentation des Captages. L'objectif est de vérifier visuellement sur le territoire de l'AAC, si des activités ou éléments vont à l'encontre du plan d'actions ou de la préservation de la ressource en eau. Ces contrôles ont été réalisés sur les AAC d'Epoux-Bézu, La Chapelle Monthodon, Chézy en Orxois Licy-Clignon/ Monthiers, La Ferté Milon.



↳ *Contrôle /inspection terrain de puits de particuliers.*

Un puits étant un point d'engouffrement potentiel d'une pollution et afin de se rendre compte de l'état des puits sur une AAC, un échantillon de 9 puits a été inspecté.

↳ *Contrôle du bail environnemental de 14ha sur le captage d'Epoux-Bézu*

↳ *Contrôle des piézomètres appartenant à l'USESA*

Le but sera d'établir un plan d'actions pour la remise en état ou l'abandon de ces piézomètres.

↳ *Rencontre avec l'Office National des Forêts* pour la prise en compte de l'AAC du captage de Chézy en Orxois dans le plan de gestion forestier.

↳ *3^{ème} année du contrat azote sur l'AAC de Licy-Clignon/Monthiers:*

- Suivi d'une parcelle fixe de l'AAC pour 7 agriculteurs sur 11 sur 3 ans
- Mise en œuvre des pratiques de fertilisation optimisée
- Suivi des pratiques de fertilisation et évaluation par la Chambre d'Agriculture de l'Aisne

↳ *Elaboration et envoi des « flashs-info »* aux agriculteurs et aux communes des Aires d'Alimentation de Captages : 4 en mai 2018 (AAC d'Epoux-Bézu, Licy-Clignon/Monthiers, la Chapelle Monthodon et Coupigny/Montlevon) et 6 en décembre 2019 (AAC d'Epoux-Bézu, Licy-Clignon/Monthiers, la Chapelle Monthodon et Coupigny/Montlevon, Chézy en Orxois et La Ferté Milon).

Perspectives 2020

- ↳ Poursuite des contrôles terrain des arrêtés de DUP et des AAC
- ↳ Reconstitution des ateliers de protection de la ressource en eau pour les habitants
- ↳ Reconstitution du contrat azote sur l'AAC de Licy-Clignon/Monthiers et mise en place sur les AAC de La Ferté Milon et Chézy en Orxois

ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION



Données/chiffres clés 2019

- ↪ 9 ateliers de sensibilisation à la protection de la ressource en eau pour 128 participants
- ↪ 3 ateliers de sensibilisation aux économies d'eau pour une quarantaine de personnes
- ↪ 36 interventions en milieu scolaire

Ateliers de sensibilisation à la protection de l'eau

En 2019, l'USESA a renouvelé la mise en place d'ateliers destinés à sensibiliser les habitants à la protection de la ressource en eau dans le but de préserver la qualité de l'eau des captages.

9 ateliers ont été organisés pour un total de **128 participants**:

- 1 atelier « visite des installations de distribution de l'eau à Fère en Tardenois
- 7 ateliers sur le jardinage au naturel/permaculture
- 1 atelier sur la fabrication de produits ménagers écologiques

Les ateliers se sont déroulés à l'USESA (3 ateliers), sur un site de permaculture situé à Vallées en Champagne (2 ateliers), sur le site de production de Fère en Tardenois (1 atelier) ou dans les salles communales des communes d'Etrepilly, de Charly sur Marne et d'Oulchy le Château.

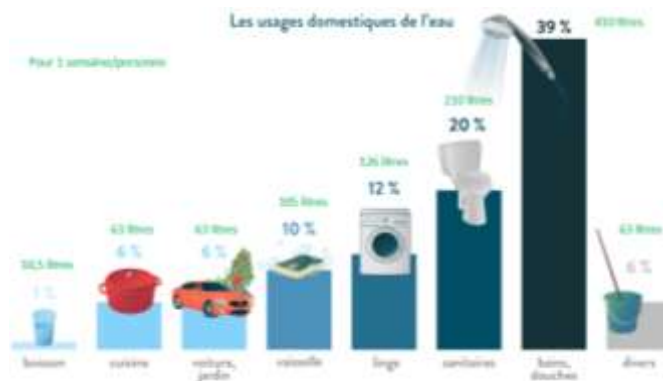


Ateliers de sensibilisation à l'économie d'eau

Trois ateliers ont été réalisés pour les bénéficiaires de la Croix Rouge de Château-Thierry sur les économies d'eau, le non gaspillage et les gestes à appliquer. Une quinzaine de personnes ont participé à chacun des ateliers.

Ces ateliers permettent d'expliquer, grâce à des gestes simples pouvant être mis en œuvre quotidiennement, comment ne pas gaspiller l'eau et réduire sa consommation.

Des kits de réduction de la consommation d'eau ainsi qu'une pomme de douche « écologique » ont pu être distribués à l'occasion de ces ateliers.



Visite usine de production d'eau après prise d'eau en Marne

Une visite de l'usine de production d'eau après prise d'eau en Marne, située à Chézy sur Marne, a été organisée pour la société d'horticulture de de Château-Thierry. Cette visite a eu lieu le 03 avril 2019 pour 26 personnes.



Actions de sensibilisation en milieu scolaire

Un mail a été envoyé en octobre 2018, dans toutes les écoles du territoire, afin de présenter les actions de sensibilisation proposées par l'USESA pour l'année 2019.

Les interventions de l'USESA en milieu scolaire ont été les suivantes :

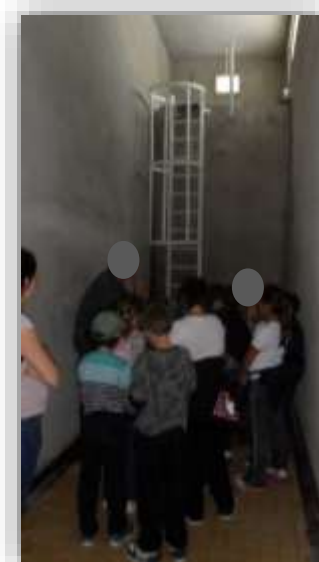
↳ **16 interventions dans le cadre de « classes d'eau »** avec une aide financière de l'USESA.

Les montants et conditions d'attribution des aides aux classes d'eau sont les suivantes :

- 150 € par classe d'eau pour les écoles primaires et les centres de loisirs,
- 300 € par classe d'eau pour les collèges et lycées avec un budget annuel maximum de 3000 €,
- intervention de l'animateur USESA pour une thématique eau potable,
- avis favorable de l'Agence de l'Eau pour l'organisation de la classe d'eau.

Lors de l'intervention au cours d'une classe d'eau, la visite d'une installation de production d'eau (captage, réservoir) est possible en fonction de l'âge des élèves.

↳ **20 interventions ponctuelles d'une demi-journée**



Brasles

Charly sur Marne

Château-Thierry

Chézy sur Marne

Chierry

Condé en Brie

Connigis

Fère en Tardenois

Gandelu

Etampes sur Marne

Essômes sur Marne

Fossoy

La Ferté Milon

Trélou sur Marne



Perspectives 2020

- ↳ Reconstitution des ateliers
- ↳ Poursuite des interventions sur les économies d'eau
- ↳ Poursuite des interventions en milieu scolaire

**DONNEES
FINANCIERES**

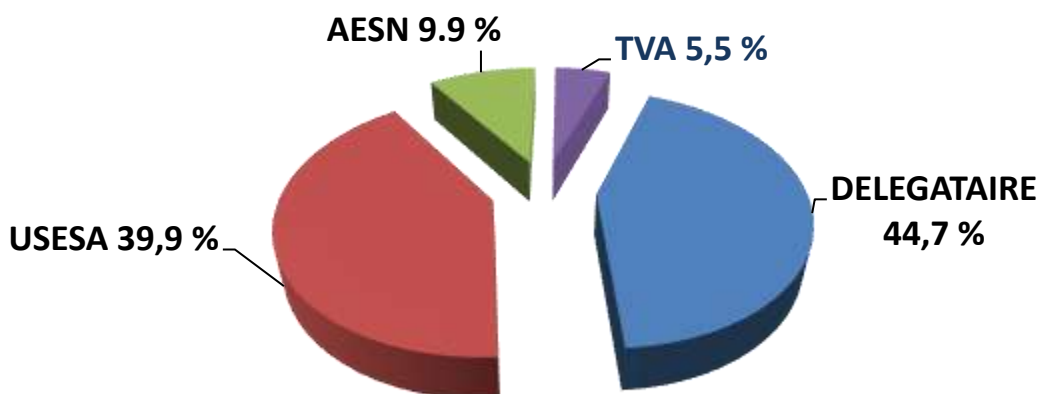


Données/chiffres clés 2019

- ↪ Prix moyen TTC du m³ d'eau au 1^{er} janvier 2020 : 2,94 €
- ↪ Les recettes s'élèvent à 9 481 044.46 € et les dépenses à 7 135 996.18 €
- ↪ Le résultat de l'exercice s'élève à 2 415 608.16 €

Tarifification de l'eau potable

Au 1^{er} Janvier 2020, le prix moyen du m³ d'eau pour un abonné consommant 120 m³/an (consommation de référence) est de **2.94 € TTC**



USESA : investissements et renouvellement des réseaux

DELEGATAIRE : service exploitation - renouvellement matériel

ORGANISMES PUBLICS : AESN : taxes préservation ressource en eau et pollution / EPTB : prélèvement Seine Grands Lacs

TVA : 5.5 %

Décision du comité syndical de l'USESA dans sa séance du 26 mars 2019 :

↳ **Diminution du montant de l'abonnement semestriel USESA à hauteur de 3.50 € hors taxes, applicable à compter du 01/07/2019.**

Cette révision de tarif représente pour l'abonné une baisse annuelle d'un montant de 7 € hors taxes. A compter du 2^{ème} semestre 2019, le tarif de la part USESA, pour une consommation de 120 m³ sera porté à **1.15 €**.

Part USESA - H.T	01/01/19	01/07/19	01/01/20
Abonnement annuel (€)	41,60	34,60	35,24
Consommation (€/m ³)	0,8667	0,8667	0,8825
Tarif pour 120 m ³ (€)	1,2134	1.1550	1,1762

Les 2 tableaux suivants présentent la tarification au 1^{er} janvier 2019 et la tarification au 1^{er} janvier 2020 pour une facture de 120 m³.

Facture 120 m³ Tarif au 1^{er} janvier 2019

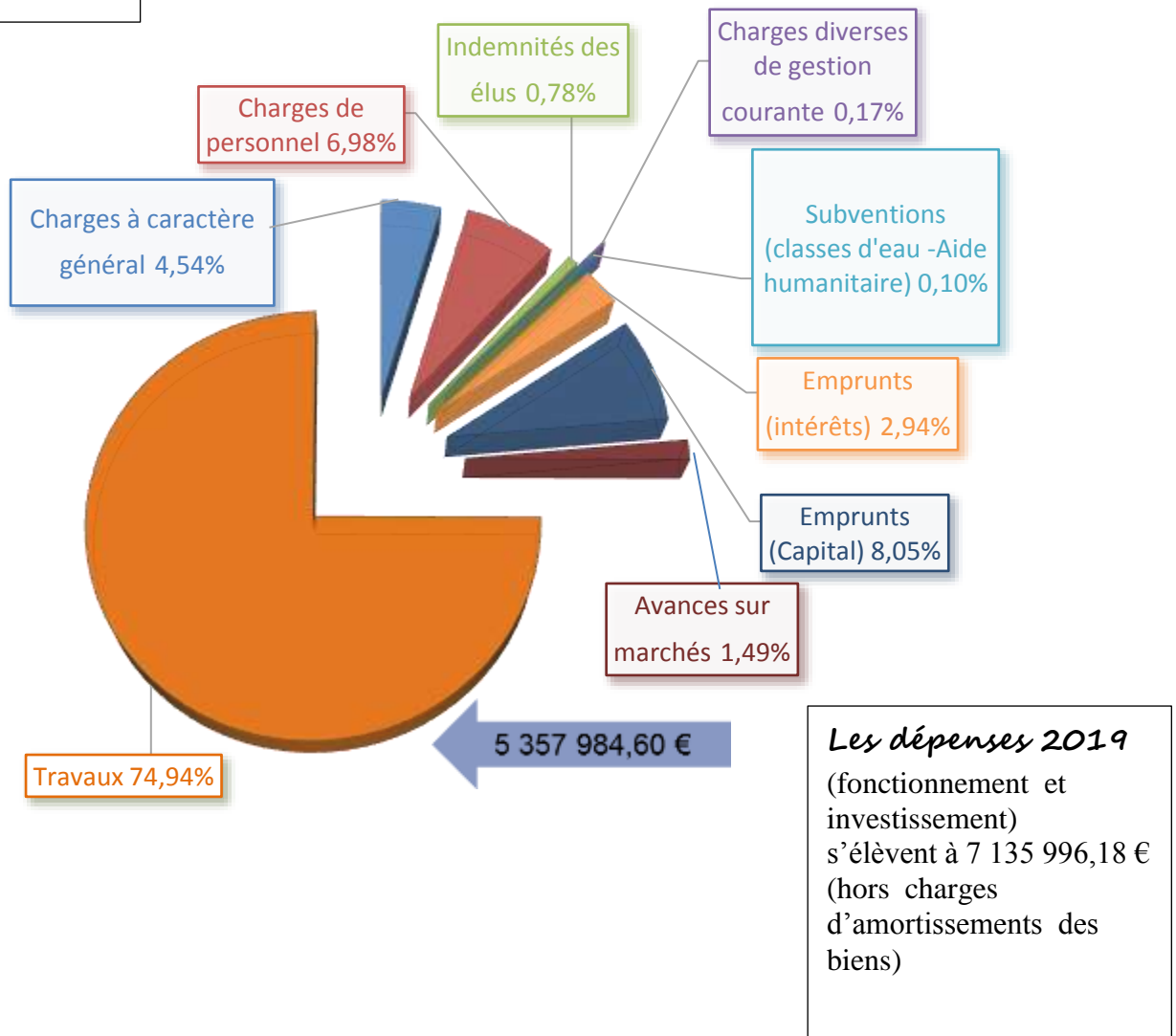
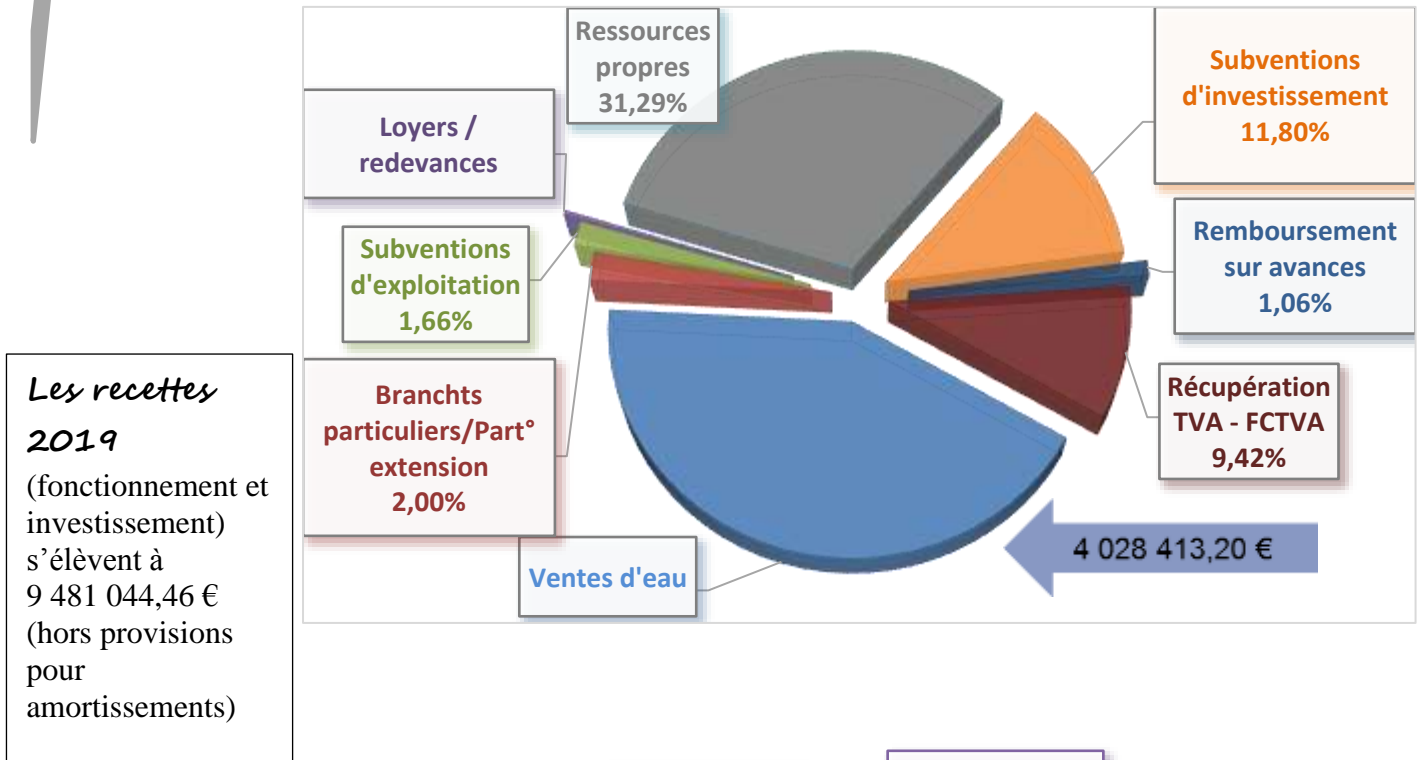
Détail de la facture	Nombre ou volumes	Tarifs unitaires hors TVA	Montant délégataire hors TVA	Montant USESA hors TVA	Montant organismes hors TVA	TVA 5,50%	Montant TTC
<i>PART DELEGATAIRE - VEOLIA</i>							
Abonnement délégataire Ø 15	2	28,94 €	57,88 €				
Consommation délégataire Tranche de 0 à 30 m ³	30	0,5089 €	15,27 €				
Consommation délégataire Tranche de 30 à 60 m ³	30	1,1082 €	33,25 €				
Consommation délégataire Tranche de + de 60 m ³	60	0,7767 €	46,60 €				
SOUS TOTAL			153,00 €			8,41 €	161,41 €
<i>PAR COLLECTIVITE - USESA</i>							
Abonnement USESA Ø 15	2	20,80 €		41,60 €			
Consommation USESA	120	0,8667 €		104,00 €			
SOUS TOTAL				145,60 €		8,01 €	153,61 €
<i>AUTRES REDEVANCES</i>							
Redevance prélèvement Seine Grands Lacs	120	0,0040 €			0,48 €		
Redevance prélèvement Agence de l'Eau	120	0,0700 €			8,40 €		
Redevance pollution Agence de l'Eau	120	0,2200 €			26,40 €		
SOUS TOTAL					35,28 €	1,94 €	37,22 €
TOTAL			153,00 €	145,60 €	35,28 €	18,36 €	352,24 €
MONTANT H.T.							333,88 €
MONTANT TVA						Coût TTC du m ³ :	18,36 €
MONTANT FACTURE TTC						Coût HT du m ³ (parts délégataire + USESA) :	352,24 €

Facture 120 m3

Tarif au 1er janvier 2020

Détail de la facture	Nombre ou volumes	Tarifs unitaires hors TVA	Montant délégataire hors TVA	Montant USESA hors TVA	Montant organismes hors TVA	TVA 5,50%	Montant TTC
<i>PART DELEGATAIRE - VEOLIA</i>							
Abonnement délégataire Ø 15	2	29,47 €	58,94 €				
Consommation délégataire Tranche de 0 à 30 m ³	30	0,5378 €	16,13 €				
Consommation délégataire Tranche de 30 à 60 m ³	30	1,1480 €	34,44 €				
Consommation délégataire Tranche de + de 60 m ³	60	0,8105 €	48,63 €				
SOUS TOTAL			158,14 €			8,70 €	166,84 €
<i>PAR COLLECTIVITE - USESA</i>							
Abonnement USESA Ø 15	2	17,62 €		35,24 €			
Consommation USESA	120	0,8825 €		105,90 €			
SOUS TOTAL				141,14 €		7,76 €	148,90 €
<i>AUTRES REDEVANCES</i>							
Redevance prélèvement Seine Grands Lacs	120	0,0040 €			0,48 €		
Redevance prélèvement Agence de l'Eau	120	0,0700 €			8,40 €		
Redevance pollution Agence de l'Eau	120	0,2200 €			26,40 €		
SOUS TOTAL					35,28 €	1,94 €	37,22 €
TOTAL			158,14 €	141,14 €	35,28 €	18,40 €	352,97 €
MONTANT H.T.							334,56 €
MONTANT TVA							18,40 €
				Coût TTC du m ³ :		2,9413 €	
<i>MONTANT FACTURE TTC</i>				Coût HT du m ³ (parts délégataire + USESA) :		2,4940 €	352,96 €

Répartition des recettes et des dépenses



Le compte administratif est joint en annexe.

Principales données budgétaires et financières

Budget primitif

Le Budget Primitif est équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement	9 841 324.89 €
Section d'investissement	17 622 373.64 €
Montant total du budget 2019	27 463 698.53 €

Résultat de l'exercice 2019

Section de fonctionnement	Dépenses	3 112 870.17 €	2 114 600.83 €
	Recettes	5 227 471.00 €	
Section d'investissement	Dépenses	7 797 258.91 €	301 007.33 €
	Recettes	8 098 266.24 €	
Résultat de l'exercice 2019			2 415 608.16 €

Résultat de clôture 2019

	Résultat antérieur	Reprise résultats de Charly sur Marne	Résultat 2019	Résultat cumulé
Section de fonctionnement	4 537 713.89 €	153 223.06 €	2 114 600.83 €	6 805 537.78 €
Section d'investissement	- 1 886 262.57 €	28 324.09 €	301 007.33 €	- 1 556 931.15 €
Total			2 415 608.16 €	5 248 606.63 €
Restes à réaliser			Dépenses	- 5 191 261.40 €
			Recettes	+ 2 143 507.07 €
Résultat global cumulé au 31.12.2019.....				2 200 852.30 €

Autofinancement dégagé en 2019

	DEPENSES	RECETTES
Recettes de fonctionnement (hors opérations d'ordre)		4 412 015.09 €
Dépenses de fonctionnement (hors opérations d'ordre)	1 107 415.16 €	
Remboursement de la dette (capital)	574 423.45 €	
Total	1 681 838.61 €	4 412 015.09 €
Autofinancement 2019.....	2 730 176.48 € €	

Perspectives 2020

- ↪ Un maintien du prix de l'eau
- ↪ Pas de réalisation de nouvel emprunt
- ↪ Conclusion du schéma directeur accompagné d'un diagnostic complet du service d'eau aboutissant à un programme d'actions chiffré et hiérarchisé

FUITES APRES COMPTEURS



Fuites après compteurs sur les installations privées

Les fuites après compteurs sur les installations privées des abonnés sont considérées :

- ⇒ Pour les abonnés domestiques : selon le principe d'application de la Loi Warsmann issue du Décret N°2012-1078 du 24 septembre 2012,
- ⇒ Pour les autres catégories d'abonnés : selon le dispositif d'aide mis en place par l'USESA (artisans, industriels, établissements publics.....) aux mêmes conditions que pour les abonnés domestiques mais avec un écrêtement plafonné au volume de 3000 m³.

Les délégués en charge des constats fuite, nommés par secteur sont :

- Secteur Fère-en-Tardenois / Oulchy-le-Château : Luc DUSSAUSOY
- Secteur Château-Thierry : Chantal BONNEAU
- Secteur Epaux-Bézu / La Ferté-Milon : Jacques GEBKA
- Secteur Saint-Gengoulph : Henri GODEAU
- Secteur Essômes-sur-Marne / Nogent-l'Artaud : Gilbert COPPEAUX
- Secteur La Brie : Hervé PETEL
- Secteur Marne et Surmelin : Mickaël PEUGNIEZ

Fuites après compteurs – bilan au 31/12/2019

ANNEES	NOMBRE DOSSIERS	VOLUMES ECRETES
		m 3
2013	90	50 196
2014	98	69 600
2015	78	53 180
2016	92	51 071
2017	60	33 954
2018	55	23 062
2019	69	25 798
TOTAL	542	306 861

PROTECTION INCENDIE



Données/chiffres clés 2019

- ↗ 39 communes adhérentes
- ↗ 36 poteaux renouvelés
- ↗ 80 poteaux mis en peinture

Depuis 1985, chaque année l'USESA organise les contrôles des hydrants situés sur son territoire (poteaux incendie – points d'aspiration)

Travaux réalisés en 2019

69 communes adhèrent à la prestation

- L'opération est mutualisée à raison d'un coût de **1.92 €/habitant**
- Les travaux réalisés en 2019 :
 - renouvellement de **36 poteaux**
 - mise en peinture de **80 poteaux**
 - entretien et changement de pièces

Information des maires

L'USESA informe par courrier chaque commune des dates retenues pour les contrôles effectués par le Centre de Secours dépendant de la commune et un agent du délégataire.
La responsabilité incendie est du ressort du Maire.

Modalités de contrôle des hydrants

Un Règlement Départemental de défense extérieure contre l'incendie a été arrêté le 11 juillet 2017.

Un arrêté communal était à prendre avant le mois de juillet 2018 pour répondre à cet arrêté préfectoral.

La compétence de Défense Extérieure Contre l'Incendie reste une compétence communale et le maire est seul à posséder le pouvoir de police spéciale de Défense Extérieure Contre l'Incendie.

Les modalités de visite et de contrôle des hydrants ont été validées et délibérées en séance du 27 mars 2018 par le comité syndical de l'USESA comme suit :

- Contrôle :

-Périodicité : Tous les 3 ans (environ 1/3 des hydrants contrôlés tous les ans).

-Modalité : -Débits maximums des P.I réalisés par échantillonnage et par simulation hydraulique (modélisation),
-Mesure pression statique,
-Vérification d'autres points de contrôle (vidange, couleur, bouchon, signalisation, numérotation, accessibilité, manœuvrabilité...),
-Réalisation de tableaux des contrôles des poteaux et bouche d'incendie pour les communes adhérentes à la convention d'entretien.

- Visite :

Le délégataire VEOLIA participera aux exercices et aux essais des pompiers conformément à la Délégation de Service Public.

Ces visites opérationnelles du SDIS sont annuelles et réalisées sur l'ensemble des communes adhérentes à l'USESA.

Les contrôles des Points d'Eau d'Incendie seront réalisés en même temps que ces visites (1/3 du territoire par an).

Perspectives 2020

↳ Adhésion de deux nouvelles communes, Brumetz et Epieds, à partir du 01 janvier 2020

ANNEXE

COMPTE ADMINISTRATIF APPROUVE PAR LE COMITE SYNDICAL

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L'AISNE
4, bis avenue Gustave Eiffel– 02400 CHATEAU-THIERRY
Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt, le 12 Mars à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Hugues DAZARD, Vice-Président.

Membres en exercice : 33 titulaires - 12 suppléants	Résultats du vote :
Délégués présents : 22 délégués (17 titulaires - 5 suppléants)	Voix Pour : 22
Dont membres votants à voix délibérative : 22 délégués	Voix contre : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 06 Mars 2020	Abstention : 0

Membres présents :

Titulaires : Mme Tétard, Mme Bonneau, Mr Pierre Simon, Mr Maleze, Mr Dazard, Mr Pilière, Mr Hay, Mr Dussaussoy, Mr Mathis, Mr Jacquin, Mr Petel, Mr Bandry, Mr Girardin, Mme Triconnet, Mr Coppeaux, Mr Lantoine, Mr Bouvry.

Suppléants votants : Mr Marquigny, Mr Frex, Mr Canot, Mr Martinet, Mme Van Landeghem.

Membres absents excusés : Mme Fargette, Mr Fosset, Mr Stanislawski, Mr André Simon, Mr Magnier, Mr Krabal, Mme Philippon, Mr Conversat, Mme Le Frère, Mme Planson, Mr Godeau, Mr Delahaye, Mr Trabuc, Mr Bereaux, Mr Paudière.

Membres absents (titulaires et suppléants) : Mr Morellon, Mr Cottez, Mr Jacquet, Mr Bethgnies, Mr Agron, Mr Lequeux, Mr Freudreich.

Assistaient également à la séance : En qualité d'agents de l'USESA : Mr Marginier, Mme Coorevits.

Est nommée secrétaire de séance : Mr Malezé

Objet : Approbation du Compte Administratif 2019

N°20200320

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2121-29 et L 1612-12 et 13,
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,
- Vu le compte de gestion visé par le trésorier,
- Considérant qu'il appartient à l'assemblée de se prononcer sur l'arrêté des comptes de l'exercice précédent,
- Après avoir entendu la présentation des dépenses et des recettes de l'exercice 2019 effectuées par l'ordonnateur,

.../...

Le Comité Syndical,

DECIDE :

- De donner acte de la présentation faite du compte administratif, lequel se traduit par les résultats suivants :

		Compte administratif 2019					
		Budget 2019	Réalisation 2019	Résultat 2019	Résultat antérieur	Reprise résultat Charly/Marne	Résultat cumulé
Fonctionnement	Dépenses	9 841 324,89	3 112 870,17	2 114 600,83	4 537 713,89	153 223,06	6 805 537,78
	Recettes	9 841 324,89	5 227 471,00				
Investissement	Dépenses	17 622 373,64	7 797 258,91	301 007,33	- 1 886 262,57	28 324,09	- 1 556 931,15
	Recettes	17 622 373,64	8 098 266,24				
Total				2 415 608,16			5 248 606,63

- De constater les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- De reconnaître la sincérité des restes à réaliser inscrits,
- D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Vice-Président,

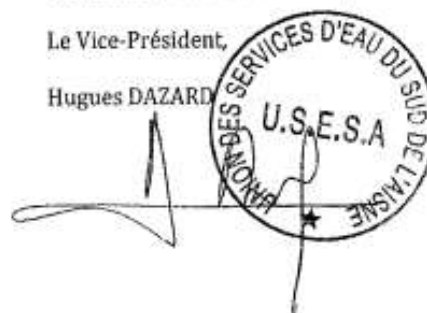
Hugues DAZARD

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-250202371-20200312-20200320-OE

Accusé certifié exécutoire

Réception par la poste : 18/03/2020



USESA CHATEAU THIERRY - 02 - USESA		CA	2019
II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 3 112 870,17	G 5 227 471,00	G-A 2 114 600,83
	Section d'investissement <small>(y compris les comptes 1064 et 1068)</small>	B 7 797 258,91	H 8 098 266,24	H-B 301 007,33

REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section d'exploitation (002)	C <small>(si déficit)</small>	I 4 690 936,95 <small>(si excédent)</small>
	Report en section d'investissement (001)	D 1 886 262,57 <small>(si déficit)</small>	J 28 324,09 <small>(si excédent)</small>

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		12 796 391,65 <small>P= A+B+C+D</small>	18 044 998,28 <small>Q= G+H+I+J</small>	5 248 606,63 <small>=Q-P</small>

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 5 191 261,40	L 2 143 507,07
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	= E+F 5 191 261,40	= K+L 2 143 507,07

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 3 112 870,17	= G+I+K 9 918 407,95	6 805 537,78
	Section d'investissement	= B+D+F 14 874 782,88	= H+J+L 10 270 097,40	-4 604 685,48
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 17 987 653,05	= G+H+I+J+K+L 20 188 505,35	2 200 852,30

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.
 (2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

USESA CHATEAU THIERRY - 02 - USESA		CA	2019
II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 5 191 261,40	L 2 143 507,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	2 650,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 259 262,84
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	16 384,00
20	Immobilisations incorporelles	85 249,15	0,00
23	Immobilisations en cours	5 106 012,25	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	865 210,23